

# **BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**



## **GABON - RAPPORT COMBINE DU DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS (DSP) 2016-2020 ET DE REVUE DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE (RPPP)**

**DEPARTEMENT ORCE**

Mars 2016

*TABLE DES MATIERES*

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	<i>i</i>
<i>RESUME ANALYTIQUE</i> .....	<i>ii</i>
<b><i>I. INTRODUCTION</i></b> .....	<b><i>1</i></b>
<b><i>II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES</i></b> .....	<b><i>2</i></b>
2.1 Contexte politique, économique et social .....	2
2.2 Options stratégiques.....	8
2.3 Coordination/Harmonisation de l'aide et positionnement de la Banque .....	11
<b><i>III. REVUE DE PORTEFEUILLE PAYS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS</i></b> .....	<b><i>12</i></b>
3.1 Etat du portefeuille .....	12
3.2 Performance du portefeuille.....	13
3.3 Contraintes de la stratégie et du portefeuille .....	13
3.4 Leçons tirées et recommandations.....	13
<b><i>IV. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LE GABON</i></b> .....	<b><i>14</i></b>
4.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque.....	14
4.2 Orientations stratégiques .....	14
4.3 Résultats attendus et cibles.....	16
4.4 Suivi-évaluation.....	19
4.5 Questions abordées dans le dialogue avec le pays .....	19
4.6 Risques potentiels et mesures d'atténuation .....	20
<b><i>V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</i></b> .....	<b><i>21</i></b>
<i>Annexe 1 : Chronogramme de préparation du DSP 2016-2020</i>	
<i>Annexe 2 : Programme indicatif de prêts pour la période 2016-2020</i>	
<i>Annexe 3 : Cadre de résultats indicatifs du DSP 2016-2020</i>	
<i>Annexe 4 : Carte du Gabon</i>	
<i>Annexe 5 : Principaux indicateurs macro-économiques</i>	
<i>Annexe 6 : Progrès dans les Objectifs Millénaires de Développement</i>	
<i>Annexe 7 : Situation du portefeuille de la Banque au Gabon au 31 décembre 2015</i>	
<i>Annexe 8 : Activités des principaux partenaires techniques et financiers</i>	
<i>Annexe 9 : Programme de développement du Gabon</i>	
<i>Annexe 10 : Matrice de réponse aux commentaires de CODE</i>	
<i>Annexe 11 : Environnement, changement climatique et croissance verte</i>	
<i>Annexe 12 : Plan amélioration du portefeuille pays (PAPP) 2016</i>	
<i>Annexe 13 : Examen préliminaire des critères d'admissibilité du Gabon pour une Opération d'Appui Programmatique (OAP)</i>	
<i>Annexe 14 : Evaluation du risque fiduciaire du Gabon</i>	

### **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Contexte politique.....	2
Graphique 2 : Taux de croissance réel du PIB.....	2
Graphique 3 : Indice des prix à la consommation.....	3
Graphique 4 : Solde budgétaire.....	4
Graphique 5 : Solde du compte courant.....	5
Graphique 6 : Indice de développement humain.....	7

### **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Indice de la gouvernance Mo Ibrahim.....	5
Tableau 2 : Facilité des affaires.....	5

### **EQUIVALENCES MONETAIRES** **(Taux en vigueur au mois de décembre 2015)**

---

1 UC	=	850,82 XAF
1 UC	=	1,3 EUR
1 UC	=	1,37 USD
1 EURO	=	655,96 XAF
1 USD	=	620,06 XAF

### **EXERCICE BUDGETAIRE**

---

**1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre**

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	:	Activités génératrices de revenu (AGR)
CARN	:	Centre africain des ressources naturelles
ANGTI	:	Agence nationale des grands travaux des infrastructures (Fusion ANGT et fonds routier)
ANPI-GABON	:	Agence nationale pour la promotion des investissements (Fusion CDE, APIEX et PROMOGABON)
APD	:	Aide publique au développement
APIEX	:	Agence de promotion des investissements et des exportations
BAD	:	Banque africaine de développement
CEEAC	:	Communauté économique des Etats d’Afrique Centrale
CEMAC	:	Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale
CODER	:	Compagnie de développement des énergies renouvelables
DSIR	:	Document stratégique d’intégration régionale
EGEP	:	Enquêtes sur l’évaluation et le suivi de la pauvreté
FAT-PRI	:	Fonds d’assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire
FCFA	:	Francs CFA
FFBC	:	Fonds pour les forêts du Bassin du Congo
FNAS	:	Fonds national d’aide sociale
FR	:	Fonds routier
GAFO	:	Bureau de la BAD au Gabon ( <i>Gabon Field Office</i> )
GRAINE	:	Gabonaise de réalisation agricoles et des investissements des nationaux engagés
GES	:	Gaz à Effet de Serre
GFC	:	<i>Gabon Fertilizer Company</i>
IDH	:	Indice du développement humain
ITIE	:	Initiative pour la transparence des industries extractives
NEPAD	:	<i>New Partnership for Africa’s Development</i>
OHADA	:	Organisation pour l’harmonisation du droit des affaires
OMC	:	Organisation mondiale du commerce
OMD	:	Objectif du millénaire pour le développement
PAPP	:	Plan d’amélioration de la performance du portefeuille
PDG	:	Parti démocratique gabonais
PDTC-AC	:	Plan directeur consensuel des transports en Afrique Centrale
PIB	:	Produit intérieur brut
PME/PMI	:	Petite et moyenne entreprise/Petite et moyenne Industrie
PPP	:	Partenariat public et privé
PR 1/2	:	Programme routier 1 et 2
PRI	:	Pays à revenu intermédiaire
PSGE	:	Plan stratégique Gabon émergent
PSPA	:	Projet d’appui aux secteurs pêche et aquaculture
RGE	:	République de la Guinée équatoriale
RNB	:	Revenu national brut
RPPP	:	Revue de la performance des projets du portefeuille
UC	:	Unité de compte la BAD

## RESUME ANALYTIQUE

- 1. Contexte du pays :** La République gabonaise continue de bénéficier d'un climat politique relativement stable en dépit de l'atmosphère socio-politique qui, en 2014 et 2015, a été marquée par des manifestations de l'opposition politique et des mouvements de grève. Au centre des revendications des mouvements sociaux, on note le gel des mesures de rationalisation prises par le Gouvernement et l'exigence du paiement de certains types d'arriérés intérieurs. Dans ce contexte, l'économie gabonaise connaît une croissance continue, bien que récemment affectée par la chute du prix du pétrole. La croissance reste tirée par un large programme d'investissements publics depuis les 5 dernières années (plus de 22% du budget de l'Etat). Les dépenses publiques, notamment concentrées dans les infrastructures, stimulent la croissance du secteur hors-pétrole. Le Gouvernement affiche sa détermination à accélérer la diversification de l'économie telle que prévue dans le Plan Stratégique Gabon Emergent. Sur le plan social, la stratégie d'investissement humain du Gabon adoptée en décembre 2013 vise la nécessaire réduction des inégalités de revenus et d'accès aux services sociaux.
- 2. Dans l'ensemble, l'exécution du DSP 2011-2015 a été peu satisfaisante,** tant en ce qui concerne le volume des engagements que le niveau d'atteinte des résultats stratégiques escomptés. GAFO a déployé des efforts de dialogue continu auprès des autorités, à l'effet de redresser le cours d'exécution de la stratégie. Ces tentatives de relance des opérations et, partant des objectifs, n'ont pas permis d'obtenir de résultats probants. Dans ces conditions, l'élaboration de la séquence normale des rapports d'étape du DSP (revue à mi-parcours, rapport d'achèvement) était difficile au regard du niveau peu significatif de mise en œuvre de la stratégie. Il n'aurait en effet été ni productif ni efficient d'élaborer une revue à mi-parcours en 2013, période à laquelle aucune nouvelle opération de la stratégie n'avait été approuvée. Qui plus est, une année plus tard en 2014, la décision a été prise entre la Haute Direction et les autorités gabonaises de mettre un terme à la mise en œuvre du DSP en vue d'en reformuler une nouvelle stratégie. Il n'était donc pas opportun de préparer un rapport d'achèvement dont le contenu s'avèrerait peu substantiel. Pour relancer la coopération avec le Gabon et éviter les difficultés liées à l'exécution du précédent DSP, les futurs projets ont été identifiés d'accord-parties et en parfaite cohérence avec les priorités du pays. Par ailleurs, pour susciter l'intérêt du pays vis-à-vis des ressources financières de la Banque, il y a lieu d'envisager une approche d'intervention et des mécanismes de financement souples qui répondent au mieux à ses attentes.
- 3. Les défis du pays sont grands au regard de son ambition d'émergence.** On peut ainsi noter une faible diversification de la base productive imputable à l'existence d'une rente pétrolière et à la faible productivité et transformation locale dans les autres secteurs, notamment le secteur agricole. De plus, les infrastructures de base, indispensables à la production, se caractérisent par une faiblesse quantitative et qualitative. Cette situation renchérit les coûts des facteurs de production, réduit les possibilités de diversification de l'économie vers l'agro-industrie et par conséquent la création d'emploi. L'insuffisance de main d'œuvre spécialisée et les coûts relativement élevés du travail sont à relever en même temps que l'étroitesse du marché et le faible niveau de l'intégration régionale
- 4. Quatre fondations de l'émergence sont identifiées :** le développement durable, la gouvernance, le capital humain et les infrastructures. Le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) est une « feuille de route » pour sortir de la dépendance du secteur pétrolier et pour exploiter pleinement les avantages comparatifs du pays. La stratégie prévoit également une prospérité partagée par une croissance inclusive accordant une place prépondérante aux

infrastructures socio-économiques jusqu'en 2025 et reposant sur trois piliers : Gabon Industriel, Gabon Vert et Gabon des services.

- 5. Le portefeuille** actif de la Banque au Gabon est composé de trois (3) opérations, dont deux publiques et une privée. Il est très limité en raison notamment de la non-exécution des opérations retenues dans le DSP 2011-2015 et de la clôture des projets achevés. Afin d'éviter à l'avenir les difficultés rencontrées par le passé, les parties prenantes veilleront à : (i) s'assurer de la priorité des opérations de la nouvelle stratégie et de l'octroi du visa d'opportunité (émis par la Présidence) avant leur évaluation ; (ii) mettre en place un cadre de dialogue, de suivi rapproché des projets et de budgétisation de la contrepartie nationale ; et (iii) prévoir un programme de formation plus soutenu pour les gestionnaires des projets en matière d'acquisition et de décaissement.
- 6. Stratégie pays sur la période 2016-2020** : Les domaines d'intervention potentiels se concentreront sur 2 piliers : (i) appui à la diversification économique à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires et (ii) appui à la stratégie de développement humain. En application des politiques de la Banque, les thématiques du genre et de l'environnement (y compris le changement climatique) seront prises en compte dans toutes les interventions.
- 7. Le DSP est conforme aux axes de la stratégie décennale de la Banque pour la période 2013-2022.** En effet, le premier pilier (appui à la diversification économique à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires) est en phase avec la priorité de la Banque d'assurer la sécurité alimentaire à travers le développement de l'agriculture. Le deuxième pilier (appui à la stratégie de développement humain) correspond aux priorités en termes de qualifications des ressources humaines que la Banque a visées dans sa stratégie décennale. Par ailleurs, le DSP s'aligne sur la Stratégie de la Banque pour la promotion du capital humain en Afrique (2014-2018), qui reprend les thèmes de la formation professionnelle pour une meilleure productivité et compétitivité de l'économie. La stratégie est également en harmonie avec les priorités de la Banque consignées dans sa Politique et stratégie d'intégration régionale (PSIR) pour la période de 2014 à 2023. Aussi, elle prend en compte les orientations de la nouvelle stratégie de développement du secteur agricole de la Banque annoncées à la récente conférence de Dakar sur l'Agriculture (Nourrir l'Afrique). Le document est également en ligne avec les priorités du Président de la Banque, qui renforcent la stratégie décennale : améliorer le niveau de vie des Africains, promouvoir le bien-être des populations africaines et favoriser l'intégration régionale.
- 8. Le premier pilier vise à soutenir la stratégie de diversification économique du pays en agissant sur certaines contraintes structurelles.** En particulier, l'appui au développement d'infrastructures structurantes pour le développement de la production agricole et des chaînes de valeurs agricoles à fort potentiel de création d'emplois sera privilégié. La Banque se propose également d'accompagner la réforme du climat des affaires en vue de garantir de meilleures conditions de développement du secteur privé. Toutes les interventions devront ainsi concourir au soutien des pôles de croissance hors pétrole et à une diversification économique, socialement inclusive dans un environnement propice aux affaires.
- 9. Le second pilier reflète l'importance particulière du capital humain dans la stratégie de croissance.** Il est en ligne avec les fondations de la stratégie Gabon Emergent, qui mise sur le développement du capital humain, notamment par une formation professionnelle adaptée aux besoins économiques présents et futurs du pays et un appui à la protection

sociale. Il correspond au facteur de compétitivité du PSGE lié à l'éducation, notamment l'objectif stratégique 6 qui consiste à « offrir une éducation de qualité à tous pour favoriser l'ascension sociale ». L'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement visera directement l'amélioration du cadre de vie des populations pauvres.

**10. Les risques potentiels identifiés sont les suivants** : manque d'espace budgétaire pour le paiement de la contrepartie nationale, maîtrise insuffisante des procédures de la Banque relatives à l'exécution des projets ainsi qu'une faible appropriation de la part des autorités. Les mesures d'atténuation pour tous ces risques ont été identifiées et présentées en section 4.6.

**11. Le DSP intervient à un moment crucial dans le chemin du développement du pays.** En raison du choc exogène lié à la baisse du cours du pétrole, le Gouvernement doit accélérer la mise en œuvre des programmes de diversification économique. Par ailleurs, les attentes sociales demeurent fortes au sein de la population. Une stratégie de développement économique doit inévitablement inclure des problématiques de renforcement du capital humain et d'amélioration de la qualité de vie. Les excédents budgétaires liés à la période d'un baril fort permettaient de financer de larges investissements et de mobiliser aisément des financements sur les marchés internationaux. En cette période de faible prix du baril, et de besoins de financements toujours importants, la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) est d'autant plus nécessaire. Dans ce sens, la reprise de la coopération entre la Banque et le Gabon intervient à un moment propice, où de réelles opportunités existent, et où l'appui financier et l'expertise de la Banque auront un impact important.

## I. INTRODUCTION

**1.1 Au cours des dix dernières années, le partenariat de la Banque avec le Gabon s'est avéré moins dynamique qu'escompté.** Le DSP 2011-2015, approuvé en août 2011, reposait sur deux piliers : (i) l'amélioration du climat des affaires pour le développement du secteur privé, et (ii) le renforcement des infrastructures pour soutenir les pôles de croissance hors-pétrole. Il a évolué dans le contexte du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE 2025), qu'est venu compléter et renforcer le « Pacte Social » lancé en janvier 2014<sup>1</sup>.

**1.2 Ce DSP a connu un taux d'exécution plutôt faible, d'où la taille restreinte du portefeuille actuel qui ne comporte** que deux projets PRI et un projet du secteur privé. Le déploiement du programme de prêts a connu de nombreuses difficultés nonobstant l'alignement des opérations sur le PSGE et leur validation par les autorités. En cause, le changement de priorités consécutif à des remaniements ministériels, l'utilisation de sources alternatives de financement notamment celles liées aux excédents pétroliers de l'époque, et accessoirement la contrainte du niveau des fonds de contrepartie.

**1.3 Pour mieux appréhender ce contexte de coopération complexe et en mutation,** le Bureau national a mené un dialogue constructif avec les autorités, lequel a culminé avec la visite du Président de la Banque au Gabon en février 2014 et a permis des entretiens au plus haut niveau, avec le Président de la République, le Premier Ministre, les ministres sectoriels, le secteur privé, la société civile, et les partenaires techniques et financiers. Ainsi, sur la base des résultats mitigés et de la nécessité de réorienter la coopération avec le Gabon, il a été décidé d'un commun accord de mettre un terme à la mise en œuvre du DSP 2011-2015, et d'élaborer une nouvelle stratégie de partenariat pour la période 2016-2020.

**1.4 Avec ce nouvel élan et cette expérience,** la mission de préparation du DSP a permis de dégager les axes d'une relance de la coopération avec les plus hautes autorités du pays<sup>2</sup>, à l'effet d'en améliorer l'appropriation et l'effectivité. **Le modèle de relance de la coopération sera basé sur les principes suivants** : (i) s'assurer de la maturité des projets identifiés ; (ii) engager de façon précoce avec les autorités nationales les démarches d'obtention des visas d'opportunité délivrés par la présidence de la République ; (iii) initier avec le Gouvernement une revue annuelle des opérations programmées ; (iv) se prévaloir d'une plus grande agilité opérationnelle, notamment en offrant une gamme variée d'instruments de financements (appui programmatique, prêt projet, secteur privé, PRI, PPP et co-financement) et en proposant des services de conseils au Gouvernement dans les secteurs stratégiques du PSGE sur la base de travaux économiques et sectoriels ; et (v) au regard des difficultés budgétaires actuelles, faire preuve, au cas par cas, ce, en conformité avec les politiques relatives aux dépenses éligibles au financement de la Banque, de flexibilité sur le montant des fonds de contrepartie.

**1.5 Le présent document contient cinq sections.** Après l'introduction, il analyse le contexte du pays et les perspectives. Le rapport procède ensuite à la revue du portefeuille et en tire les principaux enseignements. Il présente ensuite la stratégie de la Banque et enfin propose des pistes de conclusion et de recommandation.

---

<sup>1</sup> Ce pacte social est un nouveau paradigme de planification et de développement des programmes sociaux dans le cadre d'une stratégie d'investissement humain. La tenue des Assises Sociales en avril 2014 ont donné lieu à la définition de nombreux projets sociaux. En conclusion, le DSP a connu un très faible taux d'exécution.

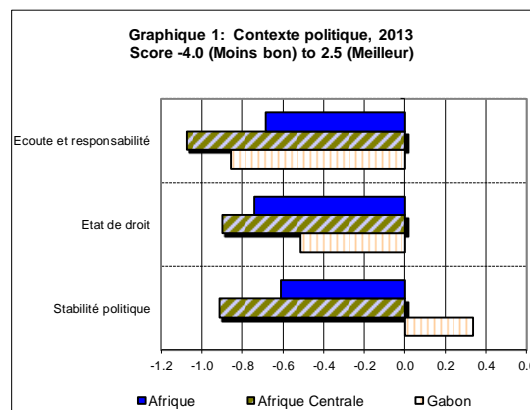
<sup>2</sup> En particulier le Premier Ministre et le Ministre de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, Gouverneur de la Banque. Dans leur ensemble, les responsables rencontrés ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération avec la Banque en levant notamment tous les obstacles pouvant affecter la performance du portefeuille.



## II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

### 2.1 Contexte politique, économique et social

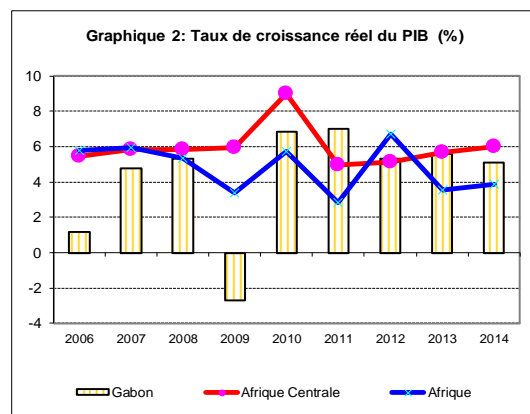
**2.1.1 La situation politique se caractérise par une relative stabilité des institutions.** L'année 2014 a été marquée par une légère recomposition du paysage politique, suite aux élections locales de décembre 2013. Certains départements et localités sont passés dans le camp de l'opposition, sans pour autant réduire l'influence du parti au pouvoir, le Parti Démocratique gabonais (PDG). Toutefois, la vie politique a été marquée en début 2015 par différentes manifestations politiques organisées par l'opposition. En 2016, le calendrier politique national sera orienté vers les élections présidentielle et législative prévues pour se tenir respectivement en août et en décembre.



Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant les données du WEF 2014

### Croissance et moteurs de la croissance

**2.1.2 L'économie gabonaise est fortement tributaire des hydrocarbures et des ressources naturelles (manganèse et bois).** Cependant, on note un développement relatif des secteurs de la transformation et des services, dont la contribution reste cependant en deçà de 30% du PIB. Le pays connaît une croissance continue depuis les cinq dernières années, bien qu'ayant fortement subi la chute des cours du pétrole. Le niveau de croissance réel du PIB était de 4% en 2015, en recul par rapport à 2014 (5%). Ce taux est estimé à 3,2% en 2016 et 4,5% en 2017 et ne devrait guère dépasser 5% à l'horizon 2020.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2015

L'année 2015 a été marquée par un ralentissement de la commande publique, une résurgence des revendications sociales et une situation de trésorerie tendue des Petites et moyennes entreprises (PME) du fait de l'accumulation des arriérés de paiement, même si une partie a été réglée en fin 2014. La croissance reste tirée par un large programme d'investissements publics au cours des cinq dernières années, avec un taux d'investissement public supérieur à 22% du budget de l'Etat, notamment dans les infrastructures<sup>3</sup>.

**2.1.3 L'économie gabonaise demeure exposée aux fluctuations du cours du baril du pétrole<sup>4</sup>.** Ce dernier représentait environ 30% du PIB, 76% de la valeur des exportations et 39% des recettes de l'Etat en 2015. Par ailleurs, la production s'établirait en 2015 à 11,92 millions de tonnes/an, soit environ 240 000 barils/jour, contre 216 000 barils/jour en 2014. Cette hausse de la production de 8,5% est imputable à la mise en service de nouveaux champs. Le manque à gagner pour cause de baisse des recettes pétrolières est estimé à plus de 450 milliards de FCFA, soit environ 20% du budget en 2015. Il convient de rappeler cependant que l'ampleur de la baisse des revenus pétroliers a été quelque peu atténuée par la remontée de la production et l'appréciation du \$EUA, qui a été en moyenne de 20% par rapport au Franc CFA depuis 2014. A juste titre, l'un des objectifs du PSGE à l'horizon 2020 est de réduire progressivement la

<sup>3</sup> Dans sa notation du 6 novembre 2015, l'agence Fitch confirme la notation B+ des perspectives économiques du Gabon, en insistant notamment sur la solidité des fondamentaux macro-économiques.

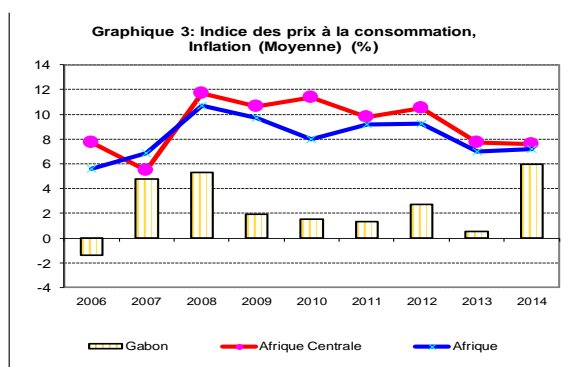
<sup>4</sup> Le cours du Brent s'établit au 12 janvier 2016 à 32.2 \$EUA, soit une chute drastique de plus de 50% par rapport à 2013.

dépendance envers les ressources pétrolières, notamment à travers la diversification de l'économie gabonaise. Un autre objectif à très court terme est d'accroître la part de l'agriculture dans la richesse nationale afin de réduire les importations alimentaires de 50%<sup>5</sup> pour une meilleure sécurité alimentaire. Par ailleurs, bien que le Gabon le soit engagé dans un ambitieux programme de réformes pour faire face à la baisse des cours du pétrole. Cependant, des efforts décisifs et des actions structurantes importantes sont encore nécessaires en vue de promouvoir une croissance inclusive, la transformation structurelle et la diversification économique en se concentrant sur la levée des contraintes qui entravent le l'amélioration du climat des affaires et le développement du capital humain.

**2.1.4 Le manganèse, deuxième poste d'exportation, soutient un des volets de la dynamique hors pétrole. Les perspectives de croissance dans ce secteur sont également fragilisées par la chute drastique des cours mondiaux<sup>6</sup>.** Or, les travaux de construction du Complexe métallurgique de Moanda (CMM), entamés en 2010 sont achevés avec un investissement de 150 milliards de FCFA. Le CMM comprend trois usines que sont l'usine métallurgique de silico-manganèse avec une capacité de production annuelle de 65 000 tonnes et l'usine hydro-métallurgique qui produira annuellement 20 000 tonnes de manganèse métal. La troisième usine pyro-métallurgique est opérationnelle depuis août 2014 à Moanda. Ce complexe métallurgique revêt une force symbolique et stratégique pour le Gabon en contribuant à l'industrialisation et à la dynamisation de l'économie gabonaise. Il devrait créer 400 emplois directs et environ 7 000 emplois indirects. Cependant, avec la chute des cours et la persistance de la surproduction mondiale, le sous-secteur connaît des difficultés. Les perspectives à moyen et long terme restent néanmoins favorables, au regard du potentiel de développement des pays émergents.

**2.1.5 Le secteur secondaire connaît en général une croissance plus forte que les autres secteurs de l'économie.** Ainsi, sur les cinq dernières années, on note les bons résultats du raffinage (+22,7%) et de l'industrie du bois (+10,5%), tandis que le BTP recule (-4,5%). La dynamique de l'industrie du bois s'explique par la montée progressive de nouvelles industries de transformations suite à l'arrêt des exportations de grumes en 2010. Ces nouveaux complexes de transformation du bois réalisent le tranchage et le sciage du bois et la production de placages déroulés. La contraction du BTP résulte du ralentissement de projets d'investissement de l'Etat depuis les deux dernières années.

**2.1.6 Le secteur tertiaire a été stimulé par le dynamisme du secteur secondaire dans pratiquement toutes ses composantes.** Les transports et communications ont cru de 6.2%, le commerce de 9,2% et les services de 8.1%. La branche des télécommunications poursuit sa lancée avec l'introduction de nouveaux produits. A l'horizon 2020, le Ministère de l'économie prévoit une croissance des secteurs non-pétroliers plus forte que celle des secteurs pétroliers.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2015

### Gestion macro-économique

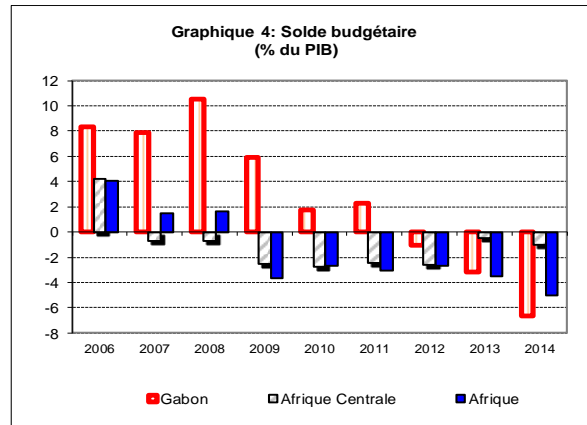
**2.1.7 Le taux d'inflation est structurellement faible depuis les cinq dernières années.** Lors de sa revue de décembre 2015 au titre de l'article IV, le FMI note que l'inflation a nettement ralenti en 2015 et son taux devrait avoisiner 2,5% en 2016. Il est à noter que le Gabon respecte globalement les critères de convergence de la CEMAC (3%), à l'exception de l'année 2014 qui

<sup>5</sup> 80% des besoins alimentaires annuels sont importés.

<sup>6</sup> Les cours manganèse ont été divisés par trois depuis 2007 pour atteindre 1,48 \$EUA/kg au 12 janvier 2016.

avait enregistré un taux d'inflation de 4,7. La maîtrise de l'inflation au Gabon est surtout importée de la zone euro dans le contexte de la baisse des prix mondiaux.

**2.1.8 En matière de politique budgétaire, le Gabon entend mettre davantage l'accent sur l'optimisation des recettes, la diversification des sources de financements et la maîtrise des dépenses de fonctionnement.** Le pays entend systématiser la production du Document d'Orientation Budgétaire (DOB) afin de s'assurer de l'alignement des choix budgétaires sur les besoins de financement du PSGE. L'année 2014 a été l'année charnière du passage progressif vers la Budgétisation par objectif de programmes (BOP) mise en vigueur en 2015.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2015

Pour sécuriser le niveau des investissements publics prévus dans le PSGE, les autorités devraient élargir l'assiette de l'impôt en réduisant les exonérations fiscales ainsi que les dépenses fiscales et maîtriser la masse salariale. Dans le cadre du volet de maîtrise des dépenses, le Gouvernement avait lancé en décembre 2013 un vaste audit des comptes publics. Il en ressort que sur 1 700 milliards de francs CFA de dépenses engagées, 700 milliards étaient sans objet soit 41% du total. Ceci démontre que la bonne gestion, notamment par le suivi des dépenses, constitue un moyen efficace d'élargissement de l'espace budgétaire. Sur le plan de la mobilisation des ressources internes, l'audit des arriérés fiscaux se poursuit de façon continue sur l'exercice 2015, dans un contexte où le Gabon est confronté à un déficit budgétaire depuis 2012 en raison notamment de la tendance baissière des recettes pétrolières.

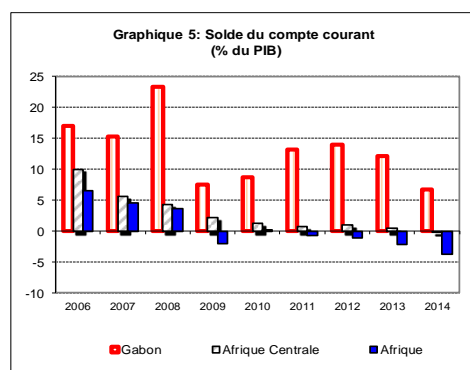
**2.1.9 Le budget pour l'année 2015 a fait l'objet d'une loi de finance rectificative sur la base du baril de pétrole à 40 \$EUA en mai 2015<sup>7</sup>.** Les autorités ont alors procédé à des arbitrages importants, combinés à un recours significatif à l'endettement public. Les principes sous-jacents à cette démarche consistent cependant à maintenir le niveau d'investissement prévu (22% du budget), et à préserver les dépenses sociales. Les économies se font principalement au niveau des subventions et des coûts de fonctionnement de l'administration (50% du budget). Ainsi en 2015, le déficit budgétaire atteint -2,3% par rapport au PIB et est financé principalement par l'emprunt extérieur, sous la forme de recours au marché. Le projet de loi de finances 2016 confirme ces arbitrages, avec notamment un niveau d'investissement fixé à 21 %, et un déficit budgétaire prévu à -7,3% du PIB hors-pétrole. Cependant, ce budget a été conçu avec une hypothèse de baril à 42 \$EUA. Dans la mesure où le baril évolue depuis décembre 2015 autour de 33 \$EUA, il est vraisemblable que le Gouvernement procèdera à l'élaboration d'une Loi de Finances rectificative pour 2016, avec encore plus de contractions budgétaires. Il est à noter que si le prix du baril reste au même niveau, les prochaines années, le Gouvernement gabonais sera contraint d'effectuer des prélèvements importants sur ses dépôts à la Banque Centrale et/ou d'augmenter sensiblement ses emprunts, tout en poursuivant la contraction de ses dépenses.

**2.1.10 Le Gabon est sur une dynamique de faible endettement depuis une dizaine d'années, bien que la tendance soit à la hausse.** En effet la dette publique représentait environ 42% du PIB en décembre 2015, dont environ 85% d'endettement extérieur. Le service de la dette représenterait 22% des recettes budgétaires en 2015. Le niveau d'endettement, bien qu'en hausse ces deux dernières années, reste soutenable et respecte les critères de convergence de la CEMAC (70% pour le ratio dette / PIB). Le Gouvernement a en effet lancé avec succès un

<sup>7</sup> Les principaux agrégats du Tableau des Opérations financières de l'Etat, avec pour base la loi de Finance rectificative de juin 2015 se composent comme suit : recette fiscales hors pétrole / recettes : 2,19 %, dépenses de personnel / dépenses totales : 35,4 %, dépenses d'investissement / budget : 22,4%, et charge de la dette / budget : 4,7%.

emprunt Eurobond portant sur un montant de 1,5 milliard de \$EUA en décembre 2013, suivi de trois autres recours aux marchés financiers en 2015. Cependant ce type de financement s'avère onéreux. Le taux d'intérêt moyen nominal de la dette extérieure est estimé à 4,7% en 2016, et à plus de 5% au-delà, ce qui est supérieur à la croissance du PIB.

**2.1.11 Au niveau des échanges extérieurs, le solde commercial est resté excédentaire en 2014, mais en baisse de 14% par rapport à 2013.** On observe sur la période 2010-2014, une contraction de la valeur des exportations liées au secteur pétrolier (baisse des prix et de la production), au secteur minier (-17,9% pour le manganèse et - 5,1% pour l'or) et au caoutchouc naturel (-44,9%). Ces secteurs représentent respectivement 86%, 2,3% et 0,4% de la valeur globale des exportations. Les autorités estiment néanmoins que la balance commerciale restera excédentaire au cours de la prochaine décennie en raison de la montée en puissance d'exportations relais au pétrole consécutivement à une mise en œuvre plus effective de la stratégie de développement industriel, et de la diminution de certaines importations, notamment agricoles.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2015

## Gouvernance

**2.1.12 Les progrès en matière de gouvernance économique doivent être soutenus.** La fondation Mo Ibrahim classe le Gabon 23<sup>ème</sup> sur 52 pays africains dans son édition 2015. Ce classement indique que l'administration publique doit déployer des efforts pour améliorer son efficacité. La tendance de ces classements sur les 5 dernières années apparaît relativement stable.

Tableau 1: Indice de la gouvernance Mo Ibrahim, Score 0-100 où 100=meilleur

	2013	2014	Statut	2013	2014
	Rang sur 53	Amélioration (▼)		Score sur 100	
Global	23	23	▶	52.1	52.2
Sécurité et souveraineté du droit	18	20	▲	58.5	57.7
Sécurité des personnes	8	13	▲	55.9	56.0
Souveraineté du droit	21	23	▲	52.7	52.9
Redevabilité et corruption	29	32	▲	35.3	31.8
Sécurité nationale	13	12	▼	89.9	90.0
Participation et droits de l'homme	30	28	▼	46.9	48.6
Participation	31	32	▲	37.0	37.0
Droits	27	28	▲	50.5	48.0
Parité	29	22	▼	53.2	60.8
Développement économique durable	32	31	▼	41.2	41.2
Gestion publique	44	37	▼	41.5	43.3
Infrastructures	24	24	▶	37.4	37.7
Environnement	26	25	▼	45.4	45.0
Secteur rural	43	43	▶	40.3	39.0
Développement humain	17	18	▲	61.8	61.2
Santé	11	14	▲	81.2	78.6
Education	22	22	▶	51.4	52.2
Qualité de vie	24	25	▲	52.8	52.8

**2.1.13 Des efforts sont fournis pour améliorer la gestion des biens publics, notamment par la mise en place depuis 2010 d'une Commission Nationale de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite (CNLEI) et par la création d'une Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF).** Par ailleurs, les autorités ont accéléré le déploiement d'agences de la Cour des comptes dans le pays. On note un effort d'adaptation du cadre juridique par l'adoption de décrets en août 2015, renforçant certaines dispositions pénales liées aux crimes financiers. En matière de transparence dans les industries extractives, le conseil d'administration de l'ITIE a décidé en février 2013 d'exclure le Gabon du processus d'adhésion pour non-respect du calendrier de reporting. Depuis novembre 2014, le Gabon a pris de nouveaux engagements pour réintégrer l'ITIE. Une structure a été mise en place et les participants nommés. La prochaine étape sera la demande formelle du retour du Gabon à l'Initiative, ce qui conduira à une revue des critères.

Tableau 2: Facilité des affaires en 2016 et 2015 (Rang)

Intitulé	Rang en 2015	Rang en 2016	Statut Amélioration (▼)
Création d'entreprise	137	144	▲
Octroi de permis de construire	121	164	▲
Raccordement à l'électricité	151	154	▲
Transfert de propriété	180	173	▼
Obtention de prêts	105	109	▲
Protection des investisseurs minoritaires	154	155	▲
Païement des taxes et impôts	154	158	▲
Commerce transfrontalier	164	165	▲
Exécution des contrats	171	171	▶
Règlement de l'insolvabilité	120	120	▶

Source: Département des statistiques de la BAD avec les données du Doing Business

## Climat des affaires et compétitivité

**2.1.14 Pour être plus attractif, le climat des affaires au Gabon devrait être amélioré de manière significative.** L'édition 2016 du « Doing Business » place le Gabon au 162ème rang mondial sur 189 économies, soit une régression de 6 places par rapport à l'édition 2015. La chute dans ce classement s'explique

notamment par une perte de 43 places dans

l'octroi de permis de construire. Ainsi, environ 329 jours seraient consacrés à l'obtention d'un permis de construire, pour 1 % de la valeur de la construction. La détérioration de l'indice est expliquée par le non fonctionnement d'une agence de simplification, le Centre de Développement des Entreprises (CDE), pourtant créé depuis 2011. Le Gabon a également perdu 7 places dans l'indice lié à la création d'entreprise.<sup>8</sup> En 2015, on enregistrait 7 procédures nécessaires, avec un coût de 15,1 % du RNB par habitant. Le seul gain, cette année, concerne une avancée de 7 places dans le transfert de propriété, réduit à 6 procédures, pour 10,5% de la valeur de la propriété. Il est à noter que le rapport mondial sur la compétitivité du Forum Economique Mondial classe le Gabon à la 103<sup>ème</sup> place sur 140 économies, score en légère dégradation depuis 5 ans. Le Gabon se distingue par la stabilité de son cadre macro-économique et la qualité de ses institutions, mais les scores les plus bas sont liés à la faible formation de la main d'œuvre et au manque d'infrastructures.

**2.1.15 En vue d'améliorer la performance des administrations publiques, le Gouvernement gabonais a initié des réformes** visant à rationaliser l'effectif des fonctionnaires, à revoir la mission de certains ministères et à réorienter les ressources publiques vers l'obligation de résultats. La mise en place d'une prime d'incitation à la performance (PIP) à partir du premier trimestre 2014 pour les fonctionnaires répond au souci de l'amélioration de l'efficacité. Le statut de la Fonction Publique a été réformé en profondeur en juillet 2015 avec pour objectif de lier la rémunération à la performance. Pour autant, les autorités reconnaissent que pour s'inscrire dans le peloton de tête de la compétitivité en Afrique, le Gabon devra continuer à mener les réformes structurelles nécessaires pour moderniser son Administration, réduire les barrières à l'investissement, créer un cadre des affaires de classe internationale, mettre en place l'infrastructure économique de base comme support à la compétitivité (infrastructures de transport, électricité, eau, télécommunications), renforcer son capital humain et s'insérer dans les réseaux mondiaux d'échanges. Ce cadre permettra l'éclosion de son potentiel et l'émergence de nouvelles sources de croissance.

### **Intégration régionale**

**2.1.16 Le Gabon est membre des principales organisations de coopération économique** telles que la CEEAC, la CEMAC, l'OHADA, le NEPAD, l'OMC et signataire de nombreux accords commerciaux bilatéraux avec les grandes économies et celles de la région. Cependant, la mise en œuvre des volontés politiques d'intégration régionale exprimées tarde à se concrétiser. La mise en place d'une zone de libre échange (ZLE) des biens, services, personnes et capitaux, reste confrontée à d'énormes défis. La ZLE au sein de la CEEAC instituée en 2004, n'est toujours pas effective ; de même, en dépit de l'entrée en vigueur en mai 2015 de la libre de circulation des personnes dans les six pays membres de la CEMAC, celle-ci est peu effective<sup>9</sup>. Les échanges du Gabon avec les pays de la CEMAC sont limités à l'importation des produits alimentaires en provenance du Cameroun. Le déficit d'infrastructures de transport avec les pays frontaliers, de même que la persistance des barrières non tarifaires, limitent les échanges.

---

<sup>8</sup> Il est à noter que le Gabon a introduit en 2015 l'e-tax, qui permet aux sociétés de payer leurs impôts en ligne.

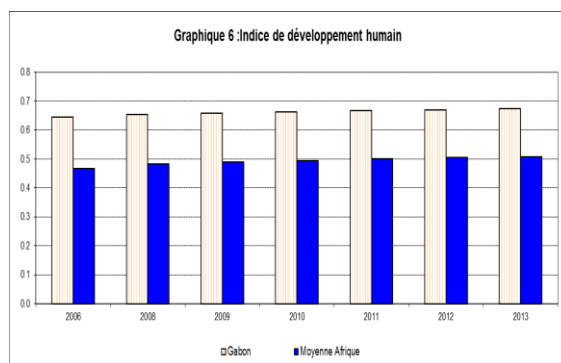
<sup>9</sup> En mai 2015, par décision des Chefs d'Etats, les citoyens des États de la Communauté seraient libres de se déplacer à travers les frontières sans visa, pour un séjour de 90 jours, s'ils sont munis d'une simple carte d'identité nationale ou d'un passeport, et que durant leur séjour ils auraient les mêmes droits que les nationaux du pays visité, à l'exception des droits politiques (Source UNECA, BAD, UA, Etat de l'intégration en Afrique V). Mais cela ne concerne pour le moment que les personnes munies d'un passeport biométrique.



## Contexte social

### Pauvreté, inclusion sociale et équité

**2.1.17 Sur le plan social, en dépit des progrès économiques et d'un haut niveau de revenu par habitant (estimé à 7 728 \$EUA en 2015), le pays affiche un faible niveau de développement humain.** Le pays occupe le 110<sup>ème</sup> rang mondial sur 188 pour l'indice de développement humain (IDH) en 2015 pour lequel l'accès des populations aux services sociaux de base constitue un élément important<sup>10</sup>. En décembre 2013, le rapport de McKinsey sur la pauvreté au Gabon indique un décrochage de 60% des départements gabonais pour l'accès aux services sociaux et publics de base, notamment pour la santé et le raccordement à l'eau et à l'électricité. Le Pacte Social, dont l'exécution a commencé en 2014, vise à améliorer ces performances en matière de développement humain.



**2.1.18 Ainsi, le Gabon continue d'être en 2015 un pays de « paradoxes »** où malgré son statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, où près d'un habitant sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté, estimé à 34% en 2015, n'aurait pas connu d'amélioration en 8 ans (5ème Rapport sur le suivi des OMD de 2015). Selon l'édition 2015 du rapport sur le développement humain, 19,9% de la population vit en situation de pauvreté multidimensionnelle et subit des privations cumulées en matière d'éducation, de santé et de niveau de vie. Il en ressort également que 15,2% de la population pauvre subit des privations dans le domaine de l'éducation, 43,8% dans la santé et 40,9% dans le niveau de vie.

**2.1.19 En matière de genre, le Gabon dispose d'une Stratégie Nationale d'Égalité, d'Équité et de Genre (SNEEG)** articulée autour de six axes fondamentaux : (i) l'adhésion de tous les acteurs à la vision et aux objectifs d'égalité et d'équité de genre; (ii) l'autonomisation par l'amélioration de la productivité dans les principaux secteurs dans lesquels se trouvent les femmes, pour un accroissement de leurs revenus; (iii) l'amélioration de l'accès aux services d'appui à la production; (iv) l'amélioration de l'accès aux services sociaux; (v) la promotion de la participation équitable à la gestion du pouvoir, du respect des droits et la suppression des violences contre les femmes et (vi) la redéfinition du nouveau rôle du ministère chargé de l'intégration du genre au regard des enjeux de la stratégie. Les orientations de la SNEEG s'inscrivent à long terme dans celles définies par la vision Gabon 2025.

**2.1.20 La mise en œuvre effective de la SNEEG reste encore un défi, mais le Gabon a fait de grands progrès dans l'indice d'égalité de genre<sup>11</sup>.** Ainsi, en 2015, le pays a atteint la parité entre les filles et les garçons dans l'enseignement primaire. Au niveau du secondaire, l'indice de parité s'établit à 1,1 en 2012 à l'avantage des filles. Cependant, la proportion des femmes actives est de 38,6% en 2015, en dessous de la cible OMD fixée à 50%. Par ailleurs, depuis la huitième législature de l'Assemblée nationale (1990-1996) jusqu'à la douzième (2012-2017), le nombre de femmes parlementaires est passé de sept à dix-sept. En 2015, les femmes représentent 14% des sièges à l'Assemblée nationale, contre 6% en 1990.

### Environnement et changement climatique

**2.1.21 Le Gabon dispose d'un important capital en ressources naturelles renouvelables se traduisant par un gisement de richesses en termes de couvert forestier (23,5 millions**

<sup>10</sup>/Le Gabon apparaît ainsi en décrochage sur le plan des OMD par rapport à des pays à revenus similaires.

<sup>11</sup> Source : Rapport sur le Développement Humain du PNUD, 2015

**d'hectares), de biodiversité (8 000 espèces végétales, plusieurs espèces de faune), de domaine marin et fluvial (43% du territoire), de parcs et réserves (11% du territoire), dont l'exploitation durable pourrait promouvoir une économie verte (bleue également) et une croissance inclusive. La gestion durable de ce capital et le développement des chaînes de valeur, constituent des sources de diversification de l'économie.**

**2.1.22 Le secteur forestier en particulier est d'une importance primordiale pour le Gabon, et est au centre des paradigmes du développement économique et social du pays.** Avec d'autres actions dans le cadre du pilier « Gabon Vert » des signaux positifs ont été donnés à travers la restructuration de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) et la création des 13 Parcs Nationaux pour protéger la biodiversité. Afin de consolider la gestion des ressources forestières, le Gouvernement s'emploie à mettre en place le Plan d'Action National de Lutte contre l'Exploitation Forestière illégale et le Plan d'actions National et Programme de travail de lutte contre le Braconnage.

**2.1.23 En matière de politique environnementale, le Gouvernement a l'ambition continentale de positionner le pays comme l'un des précurseurs sur le plan du développement durable en Afrique, dans le cadre du 'Gabon vert', un des trois piliers du PSGE. Le Gabon vert vise ainsi à donner à l'émergence une trajectoire durable et la maîtrise de son empreinte écologique.** Les politiques et réglementations en la matière s'observent à travers un certain nombre de mesures parmi lesquelles : l'adoption d'un projet de loi d'orientation sur le développement durable, la mise en œuvre d'un plan d'affectation des terres et la création d'une station d'acquisition d'images satellitaires pour la surveillance environnementale. **Le Gabon est engagé dans la lutte contre le trafic d'ivoire et le braconnage.** En 2013, le Président de la République avait lancé à Londres un appel à la Communauté internationale et cet appel a été renouvelé lors de la réunion annuelle des Nations Unies en Septembre 2015 sous le nom de « Initiative Climat du Sud ». Il a par ailleurs signé et ratifié le Protocole de Kyoto et a présenté sa stratégie nationale de lutte contre le changement climatique pour réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la COP21 de décembre 2015 à Paris (cf. annexe 11).

## **2.2 Options stratégiques**

### **2.2.1 Cadre stratégique du pays**

**2.2.1.1 Le Gouvernement a élaboré le « PSGE » 2011-2025 qui prend la forme d'un ambitieux programme de réformes, de politiques et d'investissement visant à diversifier l'économie et accroître la compétitivité des secteurs industriels et des services tout en préservant les immenses richesses naturelles du pays.** Quatre fondations de l'émergence sont identifiées, basées sur des avantages comparatifs en ressources naturelles et autres : (i) le développement humain durable ; (ii) la gouvernance ; (iii) le capital humain et ; (iv) les infrastructures. Le PSGE est une feuille de route pour sortir de la dépendance du secteur pétrolier et pour exploiter pleinement les avantages comparatifs du pays. Il comprend trois piliers stratégiques : Gabon vert, Gabon industriel et Gabon des services. Le développement du pilier Gabon vert passe par la pleine valorisation des richesses du sol gabonais, notamment son patrimoine forestier et son exceptionnelle biodiversité. L'avènement du pilier Gabon industriel passera par une meilleure valorisation des richesses du sous-sol gabonais, en y apportant plus de valeur ajoutée et en développant la sous-traitance locale. Quant au pilier Gabon des services, il renvoie à la valorisation du capital humain, en soutien aux demandes de la diversification économique.

**2.2.1.2 La mise en œuvre du PSGE s'est traduite depuis 2011, par des programmes d'investissement publics massifs et la mise en place d'une politique industrielle** se traduisant notamment par l'aménagement de zones économiques spéciales (ZES) pour attirer les investissements directs étrangers (IDE), le Partenariat Public-Privé (PPP) et la prise de

participation dans des filiales locales de grands groupes multinationaux. Une évaluation sur l'état de mise en œuvre actuel du PSGE est en cours.

**2.2.1.3 La vision inclusive du développement a été renforcée par le « Pacte Social » de janvier 2014**, une stratégie d'investissement humain. Ce pacte a élaboré un plan d'action en quatre volets complémentaires : (i) des filets de protection économique et transferts solidaires, (ii) un portefeuille de projets d'activités génératrices de revenus, (iii) l'accès à des minima sociaux, et (iv) une politique ciblée d'intégration économique et sociale. Chaque volet a des programmes d'actions chiffrés avec un nombre de bénéficiaires ciblés. Le Pacte Social se concentre sur les aspects de redistribution et d'inclusion économique, s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

**2.2.1.4 La stratégie agricole** vise à promouvoir le développement de la production agricole et l'amélioration des conditions de vie des populations à travers: (i) l'amélioration durable de la productivité et de la production diversifiée des exploitations agricoles; (ii) le développement des capacités productives en milieu rural; (iii) le développement des infrastructures socio-économiques de base, des circuits et des flux de commercialisation (marchés, pistes rurales, eau potable, etc.) et des chaînes de valeur et enfin ; (iv) l'amélioration du système de financement et d'appui aux producteurs. Ainsi, les autorités ont lancé un ambitieux programme appelé « Graines » (Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés). Graines a pour finalité de garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaire, ainsi que le développement de cultures de rente (café, cacao, huile de palme et hévéa). Par ailleurs, la nouvelle politique forestière repose sur deux objectifs majeurs : (i) la gestion rationnelle et durable des ressources forestières à travers la certification forestière et l'adoption de nouvelles approches d'aménagement et d'exploitation des concessions forestières ; et (ii) la valorisation industrielle de la production forestière.

## **2.2.2 Faiblesses et défis**

**2.2.2.1 La faible diversification de la base productive imputable à l'existence de la rente pétrolière** est la première contrainte structurelle au développement économique et social du pays. Le secteur des hydrocarbures génère près de 45% du PIB et est peu intégré aux autres branches de l'économie. Ceci s'explique par le caractère capitaliste de son exploitation, d'où la priorité accordée à la politique de diversification, y compris l'accent sur le développement du contenu local. Mais les efforts de diversification ne sont pas encore parvenus à réduire la dépendance de l'économie au pétrole. La chute du prix du baril prive le Gabon de ressources financières, ce qui ne facilitera pas la tâche du Gouvernement dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de diversification économique. Un autre défi à relever dans ce domaine, est que, malgré l'amélioration du cadre macroéconomique et la poursuite récente de plusieurs réformes structurelles, le climat des investissements fait face à d'importantes contraintes<sup>12</sup> qui entravent le développement du secteur privé au Gabon.

**2.2.2.2 Remédier à la faiblesse quantitative et qualitative des infrastructures de base est indispensable pour stimuler la production.** La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) éprouve des difficultés à garantir des consommations domestiques et industrielles sans perturbation des activités économiques. De même, la faiblesse et la vétusté du réseau de transport interne et externe ainsi que l'enclavement des pôles à vocation agricoles ne facilitent pas l'acheminement des produits agricoles et des biens de consommation courante et excluent des régions entières des possibilités de développement. L'amélioration de la qualité des services infrastructurels (routes et pistes rurales, infrastructures marchandes, énergie, eau, TIC...) apparaît comme un préalable indispensable à l'exploitation des potentialités du pays.

**2.2.2.3 La faiblesse du capital humain et les coûts relativement élevés du travail.** La faiblesse quantitative et qualitative du capital humain liée à l'insuffisance des structures de formation pose un sérieux défi quant à la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée et

<sup>12</sup> Ces contraintes sont analysées au paragraphe 2.1.14 du présent document



compétitive. Ainsi, (i) les centres de formation existants sont vétustes et mal équipés ; (ii) il existe une inadéquation entre la formation et l'emploi ; (iii) les filières de formation sont peu diversifiées, avec une forte concentration dans les métiers du tertiaire ; (iv) il existe sur le marché du travail un déficit de cadres intermédiaires et d'ouvriers qualifiés ; et (v) l'enseignement technique et professionnel est insuffisamment valorisé. Par ailleurs, la faiblesse du système de protection sociale et les obstacles multiples à la libre circulation dans la CEMAC, contribue à grever l'offre et la productivité du travail.

**2.2.2.4 L'étroitesse du marché et la faible intégration régionale.** De par sa population estimée à 1,8 millions d'habitants (2013) le Gabon dispose d'une base de consommateurs dont l'étroitesse ne permet pas au pays d'induire des économies d'échelle sur le niveau de la production et des prix. L'économie gabonaise reste, par ailleurs, peu ouverte au reste de la sous-région d'Afrique centrale en termes d'échanges intra-communautaires. Le cadre juridique qui régit le mouvement des personnes, des biens et des capitaux au sein de la CEEAC et de la CEMAC n'est pas effectivement appliqué, ce qui n'a pas permis le développement du commerce transfrontalier dans la région, comparé à d'autres CER (UEMOA, CEDEAO). Il s'y ajoute le fait que la faiblesse des infrastructures routières et de desserte agricole engendrent des coûts de transaction et de transport élevés de nature à compromettre tout effort d'amélioration de la compétitivité des productions locales.

**2.2.2.5 Une faible capacité de production d'eau potable et l'inexistence d'infrastructures d'assainissement.** Malgré ses ressources en eau abondantes, estimées à 127 825 m<sup>3</sup>/hab/an, plaçant le Gabon parmi les pays les plus pourvus en eau au monde, le Gabon souffre d'une insuffisance d'infrastructures de production et de stockage d'eau potable. En plus les infrastructures existantes subissent des pertes techniques importantes du fait d'un défaut de maintenance. Cette situation entraîne assez souvent des pénuries d'eau, surtout dans les centres urbains comme Libreville. Le taux de desserte national en eau potable est estimé à environ 72 % avec une forte disparité entre le milieu urbain et le milieu rural. En ce qui concerne l'assainissement, le taux d'accès est encore très faible aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (32,7 %), lié à l'insuffisance de réseaux d'assainissement liquide (eaux usées et pluviales). A cela s'ajoute une défaillance dans la gestion des déchets solides surtout dans les grandes agglomérations. Cette situation se traduit par un risque important d'insécurité sanitaire et environnementale pour les populations. Du fait de ces faiblesses, le Gabon n'a pu atteindre l'Objectif 7 relatif à l'assainissement des OMD.

### 2.2.3 Forces et opportunités

**2.2.3.1 Le domaine de l'agroalimentaire et de la pêche représente un fort potentiel de diversification économique et de sécurité alimentaire, autour de chaînes de valeurs importantes<sup>13</sup>.** En 2015, les importations alimentaires du Gabon représenteraient plus de 80% de la consommation locale (soit 350 milliards de FCFA). En dehors des activités de diversification prenant appui sur les matières premières forestières et minières, l'agroalimentaire constitue également un gisement d'emplois à proximité des centres urbains et périurbains. Ces activités sont fondées sur la mobilisation du patrimoine foncier et le développement des chaînes de valeurs agricoles à fort potentiel de création d'emplois. En effet, la pêche offre également d'énormes possibilités d'emplois pour un potentiel halieutique estimé à 300 000 tonnes par an, dont seulement 40 000 tonnes sont exploitées. Plus spécifiquement, le Gabon vient d'élaborer une stratégie de relance des filières café-cacao qui contribuera à la croissance et à la diversification.

---

<sup>13</sup> En effet, disposant d'une importante surface agricole utile (près de 60% du territoire), d'un sol de qualité acceptable et d'un climat favorable, le Gabon recèle d'importants atouts pour développer le secteur agricole, y compris le développement de cultures d'exportation telles que le café, le cacao et l'hévéa.

**2.2.3.2 Les nombreuses opportunités économiques au Gabon permettent un développement spatial équilibré, tiré par le développement du secteur privé.** Lors du 2<sup>ème</sup> séminaire sur l'émergence à Franceville (février 2014), il a été présenté la création de dix pôles de développement économique à travers le pays, sous forme de « cluster » centrés autour d'une spécialisation économique à l'horizon 2025. Ainsi, le pôle économique de Moanda Franceville devrait favoriser une plus grande transformation du manganèse ; le pôle de Bélinga avec le gisement de fer verrait l'érection d'un grand pôle métallurgique (4 milliards de \$EUA d'investissements et 7 000 emplois directs) ; le pôle de Port Gentil serait basé sur la pétrochimie ; trois pôles diversifiés seraient prévus (l'Estuaire, Lambaréné et Booué), et quatre autres pôles à vocation agricole et agro-industrielle (Mitzic-Bitam, Mouila-Ndendé, Mayumba et Lastourville-Koulamoutou). Il n'existe cependant pas encore d'évaluation détaillée des coûts et modalités de développement de ces pôles. Un schéma directeur national d'infrastructures a été élaboré en 2012 pour relier ces 10 pôles.

**2.2.3.3 La filière bois, représente une rente mais aussi un fort potentiel d'industrialisation et de création de valeur et de richesse.** La forêt, qui recouvre près de 85 % du territoire national (20,9 millions d'hectares) soit environ 8% du bois mondial, offre des opportunités de diversification pour réduire la dépendance du pays envers le pétrole. Selon le Plan opérationnel Gabon vert, ce sont sept filières qui contribueront à la diversification économique : bois, produits forestiers non ligneux, gibier, pêche, aquaculture, produits agricoles et élevage. La mise en œuvre du développement de ces filières devrait permettre de créer 125 000 emplois. Plus particulièrement, en raison de la décision de 2011 d'arrêter l'exportation des grumes, le Gabon pourrait évoluer vers une industrie de transformation locale de bois qui permettrait de créer plus de 8 000 emplois qualifiés. Des opportunités existent également pour tirer profit du marché du carbone en préservant l'écosystème du pays et faisant la promotion de l'écotourisme, en cohérence avec la stratégie du Gabon Vert.

**2.2.3.4 L'appartenance du Gabon à de vastes espaces économiques constitue une opportunité économique importante, même si ces espaces sont encore peu intégrés.** Le Gabon est membre de la zone CEMAC dont la banque centrale commune, la BEAC, détermine et conduit la politique monétaire. La fixité du rapport de change entre le FCFA et l'EUR, offre une stabilité monétaire à long terme<sup>14</sup>. Une intégration régionale effective dans la CEMAC permettrait d'atténuer les effets de la faible compétitivité relative à l'étroitesse du marché local. En 2012, selon l'OMC, seulement 1% des exportations gabonaises étaient destinées à la CEMAC. Le Gabon est également membre de la CEEAC (Communauté Economiques et Etats d'Afrique Centrale), qui a des programmes communs avec la CEMAC, tels que le Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDTC-AC). A travers le Document Stratégique d'Intégration Régionale pour l'Afrique centrale (DSIR), la Banque intensifiera son dialogue et ses actions avec les CER et les gouvernements des pays d'Afrique centrale en vue d'approfondir l'intégration régionale.

## **2.3 Coordination/Harmonisation de l'aide et positionnement de la Banque**

**2.3.1 Le Gabon a mis en place un comité conjoint Gouvernement – partenaires techniques et financiers, qui se réunit régulièrement.** Ce groupe se décline également en différents groupes thématiques. Cependant, compte tenu de sa position de PRI de la tranche supérieure, le Gabon n'a pas une grande tradition de mise en œuvre et de suivi de l'aide publique au développement (APD) qui représente moins de 1% du RNB. Aussi, on note un faible taux de décaissement au titre de l'aide extérieure, estimé à 5% par an au cours des cinq dernières

---

<sup>14</sup> Dans un contexte économique difficile, le débat sur la parité du FCFA avec l'EUR a été ravivé en 2015. Certains experts estiment que la difficile maîtrise de l'émission monétaire par les Etats utilisant le FCFA handicape le financement de la croissance. De même, le dépôt de 50% des réserves auprès de la Banque de France freinerait les stimuli économiques. D'autres experts, favorables au FCFA, insistent sur son rôle dans la stabilité macro-économique à travers le contrôle de la création monétaire et la surveillance multilatérale du respect des critères de convergence économique, l'intégration régionale, et la stimulation des investissements étrangers.

années. La Banque coordonne ses activités au Gabon avec les autres partenaires clés qui sont la Banque mondiale, l'AFD, l'Union européenne, les Agences des Nations Unies, la France, la Chine, dans le respect de la déclaration de Paris. La complémentarité des actions se fait dans la concertation des bailleurs, et dans le cadre de la préparation des projets individuels. Par ailleurs, des rencontres périodiques, regroupant les PTF et la Cellule de coordination de l'aide extérieure du pays, sont régulièrement organisées. De ses partenaires actuels, le Gabon compte sur une coopération plus active avec la BAD. Les grands domaines de coopération avec ce pays sont liés aux infrastructures, l'environnement, la santé et l'assistance technique. De manière générale, les PTF ont été confrontés à des problèmes communs de partenariat avec le Gabon, dont principalement les cas de modifications des priorités, la non délivrance de visa d'opportunité et l'annulation de certains projets<sup>15</sup>. Le visa d'opportunité est une procédure mise en place par la Présidence gabonaise, qui évalue et arbitre les différents projets sectoriels présentés par les ministères, en vue d'assurer la bonne coordination des investissements publics. Les activités des principaux partenaires techniques et financiers sont détaillées en annexe 8.

**2.3.2 Dans le cadre de la Déclaration de Paris, les projets financés par la Banque ont utilisé des agences d'exécution intégrées dans l'administration, renforcées par une assistance technique nationale et internationale.** Les procédures nationales de passation des marchés du Gabon cadrent globalement avec celles de la Banque. Le Code des marchés publics en vigueur depuis juin 2012 a partiellement corrigé les insuffisances identifiées par l'évaluation effectuée par la Banque en 2011. Cette évaluation avait conclu que les appels d'offres nationaux du Gabon répondaient globalement aux standards internationaux en dépit de certaines divergences par rapport aux obligations fiduciaires de la Banque. En outre, le besoin de renforcement des capacités des acteurs de la commande publique et la mise en place d'un système de gestion intégré des marchés publics, sera pris en compte, dans le cadre d'une assistance technique (PRI), et en coordination avec l'appui programmatique.

### **III REVUE DE PORTEFEUILLE PAYS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS**

#### **3.1 Etat du portefeuille**

**3.1.1 Le portefeuille national** actif de la Banque est composé, au 31 décembre 2015, de trois (3) opérations, dont deux publiques et une privée. Les projets publics concernent deux appuis institutionnels financés par des dons du Fonds d'assistance technique (FAT) pour les PRI : (i) le projet de mise en place d'incubateur d'entreprises au Gabon, et (ii) le projet d'appui à la Chambre de commerce, d'agriculture, d'industrie, des mines et de l'artisanat. Pour le secteur privé, il s'agit du Projet d'Expansion Agricole (SIAT-Gabon). L'engagement total de la Banque s'élève à 10,52 millions d'UC (MUC) dont 1,6 MUC (15%) pour les deux opérations du secteur public et 8,92 MUC (85%) pour celle du secteur privé. Les opérations publiques ont été approuvées en mai et octobre 2014 et les conditions préalables au décaissement n'ont été satisfaites qu'en septembre 2015, en raison de la lenteur administrative et du manque de maîtrise des règles de procédures de la Banque. Le prêt relatif au projet SIAT-Gabon, approuvé en 2007, a été décaissé à 100%. Ce projet reste actif dans le portefeuille de la Banque jusqu'à 2021, échéance de remboursement de son prêt.

**3.1.2 Le portefeuille régional** est composé, de quatre projets d'un montant total de 114,42 MUC, financés à hauteur de 70 MUC par la BAD, 39 MUC par le FAD, et 5,42 MUC par le FFBC. Les secteurs couverts sont : (i) transport (61%), environnement et agriculture (32,5%), et multi secteur (6%). Toutes les opérations sont en cours d'exécution, hormis le Projet routier

---

<sup>15</sup> Lors d'une réunion à haut niveau du Comité Conjoint d'Orientation Stratégique en mai 2014, le Premier Ministre a annoncé la mise en place de différentes mesures pour faciliter la coopération avec les partenaires techniques et financiers, entre autres à (i) assurer un meilleur encadrement juridique de la coopération, avec la baisse des délais d'approbation et de libération de fonds de contrepartie, (ii) renforcer la Cellule de coordination, (iii) renforcer les procédures fiduciaires nationales pour plus de compatibilité avec les pratiques internationales et (iv) améliorer les conditions et le circuit de délivrance du visa d'opportunité au début du cycle de projet. Ces mesures ont commencé à être mises en œuvre dès 2014, notamment l'encadrement juridique de la coopération et le circuit de délivrance du visa d'opportunité.

de Ndendé-Doussala-Dolisie dont le préavis d'annulation a été transmis au Gouvernement. Les détails du portefeuille sont fournis en annexe 7.

### **3.2 Performance du portefeuille**

**3.2.1 Le portefeuille est de taille modeste tant en termes du nombre d'opérations qu'en volume d'engagement.** Cette situation est liée d'une part, à la clôture des projets âgés et d'autre part, aux difficultés de mise en œuvre du programme de prêt associé au DSP 2011-2015. Ainsi, la plupart des opérations a été supprimée ou annulée après leur approbation à la demande du Gouvernement. Le changement des priorités liées à des remaniements ministériels et l'utilisation de sources alternatives de financement (recours aux marchés financiers, financements bilatéraux, partenaires privés...) ont été à l'origine de cette situation. Pour certains départements ministériels également, les procédures et les mécanismes de financement de la Banque sont longs et ne répondraient pas aux besoins de concrétisation rapide des activités sur le terrain. En ce qui concerne les projets régionaux, la performance, bien qu'améliorée par rapport à 2014 avec la clôture des projets âgés et l'annulation de ceux non démarrés, reste encore non satisfaisante. En effet, le décaissement moyen des projets actifs est de 51,82% pour un âge moyen de 4,7 ans.

### **3.3 Contraintes de la stratégie et du portefeuille**

**3.3.1 Le portefeuille a été confronté aux difficultés suivantes:** (i) faiblesses des capacités d'exécution des projets avec pour corollaire un retard significatif dans la mise en œuvre des activités ; (ii) difficultés de mobilisation de la contrepartie pour le financement des projets, lesquelles sont aggravées par les récentes tensions budgétaires ; (iii) annulations de certaines opérations de façon imprévisible, et parfois juste au terme de leur instruction ; (iv) lenteurs dans la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement ; et (v) faible qualité de certains projets à l'entrée.

### **3.4 Leçons tirées et recommandations**

**3.4.1 Pour renforcer la coopération avec le Gabon et éviter les annulations de projets,** les futures opérations prévues dans le DSP 2016-2020 ont été identifiées d'accord parties et en parfaite cohérence avec les priorités du pays. Enfin, la revue régulière de la performance des projets, conjointement avec le Gouvernement, et la mise en place d'un cadre formel de suivi et de supervision participatifs sont nécessaires pour déceler les faiblesses et trouver les solutions idoines à temps afin d'éviter les retards.

**3.4.2 Pour éviter à l'avenir les difficultés rencontrées par le passé,** les parties prenantes (Banque, Gouvernement et Agences d'exécution) veilleront à : (i) mettre en place un cadre de dialogue et de suivi rapproché des activités des projets et de la budgétisation annuelle de la contrepartie ; (ii) prévoir un programme de formation plus soutenu pour les gestionnaires des projets, axé sur les aspects de passation des marchés et de décaissement en particulier et des nouvelles directives d'instruction des projets de la Banque; (iii) s'assurer de la priorité des nouvelles opérations de la stratégie à proposer et de l'octroi du visa d'opportunité avant leur évaluation ; (iv) élaborer un plan d'action pour renforcer la qualité des projets aussi bien à l'entrée qu'au cours de leur exécution.

**3.4.3 La Banque veillera en outre à** (i) organiser des revues annuelles de la stratégie et des opérations ; (ii) organiser des réunions mensuelles avec les agences d'exécution des projets pour le suivi des actions et de la mise en œuvre des recommandations des missions de supervision et d'audit ; (iii) adopter au cas par cas la flexibilité nécessaire sur le niveau exigé de la contrepartie nationale en raison des contraintes budgétaires actuelles; (iv) promouvoir des mécanismes de financement souples qui répondent au mieux aux attentes des autorités (appuis budgétaires général et sectoriel, appui direct au secteur privé, PPP, etc.) ; et (v) mettre en œuvre la directive présidentielle relative à la conception, la mise en œuvre et l'annulation des opérations

souveraines du Groupe de la Banque destinée à stimuler l'efficacité institutionnelle et des opérations de part et d'autre. A cet effet, un Plan d'amélioration de la performance du portefeuille (PAPP) figure en annexe 12.

**3.4.4 Pour assurer la mise en œuvre des recommandations d'amélioration de la performance du portefeuille susmentionnées,** le Bureau de la Banque au Gabon (GAFO) intensifiera son dialogue avec les autorités, la Cellule de coordination de l'aide extérieure et les PTF. Dès l'approbation du DSP et le démarrage des opérations, GAFO organisera des rencontres périodiques de suivi de la mise en œuvre du DSP et du portefeuille. Des revues annuelles de la stratégie et des opérations seront réalisées à l'effet d'un dialogue rapproché et d'une adaptation continue de la coopération avec le pays. Par ailleurs, des réunions mensuelles seront organisées avec les agences d'exécution des projets pour le suivi des actions et de la mise en œuvre des recommandations des missions de supervision et d'audit.

## **IV STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LE GABON**

### **4.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque**

**4.1.1 La stratégie de la Banque au Gabon vise à contribuer à une exploitation optimale du potentiel de développement économique et humain** par une réponse ciblée à certaines des contraintes identifiées. Ainsi, la diversification économique est freinée par (i) le manque d'infrastructures, notamment agricoles, et (ii) la nécessité de réformer le climat des affaires. Agir sur ces contraintes concourt au développement du Gabon, à l'exploitation de ses richesses, à l'augmentation de la production agricole et au développement de chaînes de valeur à fort potentiel de création d'emplois. Par ailleurs, le développement humain fait face à des contraintes majeures, telles que (i) le faible alignement entre les ressources humaines et les compétences sur le marché du travail et (ii) des conditions de vie difficiles liées aux problèmes d'accès aux infrastructures et à la faiblesse de certains aménagements urbains.

**4.1.2 La stratégie d'engagement ciblée du guichet public sera renforcée par le guichet privé de la Banque dans les domaines visant les moteurs de la croissance du pays.** La contribution du secteur privé se fera à travers les Partenariats Publics Privés (PPP) pour soutenir le développement de l'activité primaire prioritaire (agriculture, pêche, forêt, bois et mines). Ainsi, il est proposé de soutenir le programme GRAINE (par les guichets publics et privés), qui a l'ambition de développer le secteur de l'agriculture de subsistance et de rente du Gabon, en mettant en œuvre une approche intégrée basée sur le développement de compétences humaines, la construction d'infrastructures agricoles de production et d'habitation, dans la perspective de création de richesse partagée, d'emplois durables et d'occupation du territoire rural. Pendant l'exécution du DSP, la Banque continuera d'identifier des projets pour son financement par le guichet privé en soutien à la stratégie d'industrialisation et de diversification du pays.

### **4.2 Orientations stratégiques**

**4.2.1 Le DSP 2016-2020 est fondé sur les principes** (i) d'alignement sur les priorités du PSGE et du Pacte Social ; (ii) de conformité avec la stratégie décennale 2013-2022 de la Banque ; (iii) de conformité avec les priorités exprimées par le Président, en renforcement de cette stratégie<sup>16</sup> ; (iv) d'alignement sur les priorités de la Banque consignées dans sa Politique et stratégie d'intégration régionale (PSIR) pour la période de 2014 à 2023, y compris le DSIR pour l'Afrique centrale<sup>17</sup>. Il s'appuie par ailleurs sur les leçons tirées de la coopération récente entre la Banque et le Gabon, ainsi que sur la sélectivité, et la flexibilité des interventions, avec l'inclusion d'opérations selon leur état de maturité, notamment lors de la revue à mi-parcours.

<sup>16</sup> Les projets agricoles du DSP font écho à un des deux objectifs de la stratégie de la Banque, qui incluent la croissance verte. Celle-ci devient aussi un axe prioritaire pour le développement économique de l'Afrique et la réduction de sa dépendance alimentaire (Nourrir l'Afrique).

<sup>17</sup> Le Gabon est inclus dans des projets du DSIR tels que le Projet d'appui à la création de pôles d'excellences technologiques universitaires (PETU) et le Programme d'Appui au Secteur du Transport Aérien en Afrique Centrale et Occidentale (PASTA-CO).

**4.2.2 Sur ces bases, les interventions de la Banque seront portées par deux piliers:** (i) appui à la diversification économique à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires et (ii) appui à la stratégie de développement humain. En application des politiques de la Banque, les thématiques du genre et d'environnement (y compris le changement climatique<sup>18</sup>) seront intégrées dans toutes les interventions de la Banque. Le premier pilier contribue à la diversification de l'économie, et le deuxième pilier vise à améliorer les conditions de vie des populations ainsi que leur insertion et protection sociale. Ces deux piliers sont interactifs et complémentaires à plusieurs égards : les réformes, le renforcement des capacités, les infrastructures, le bien-être social, la création d'emplois, et la promotion du secteur privé concourent à la diversification et à la croissance de l'économie.

**4.2.3 Pilier 1 : appui à la diversification économique à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires :** ce pilier vise à soutenir la stratégie de diversification économique en agissant sur certaines contraintes structurelles. Par ailleurs, le faible niveau d'incitation à l'investissement privé dans le domaine agricole a pour conséquences une faible transformation des produits et une compétitivité limitée. En outre, le Gabon entreprend des réformes économiques et financières en vue de préserver le fonctionnement de ses institutions et de son système social, en même temps qu'il poursuit les dépenses d'investissement nécessaires à l'atteinte des objectifs de diversification économique prévus dans le PSGE. Il convient de noter que la plupart de ces dépenses concernent le développement des infrastructures de diversification. La Banque propose donc un appui programmatique sous forme d'opération intégrée de soutien aux réformes macroéconomiques pour la mise en œuvre du programme d'investissements publics et du climat des affaires. Un examen préliminaire d'admissibilité du Gabon pour une Opération d'Appui Programmatique ainsi qu'une revue du risque fiduciaire sont présentés respectivement en annexes 13 et 14. En réponse aux besoins du Gouvernement, la Banque se propose de l'accompagner dans la prise en charge du secteur énergétique. Pour ce faire, des études sont nécessaires, y compris dans la perspective d'un accompagnement PPP.

**4.2.4 Au regard de l'importance de l'économie verte dans l'émergence du Gabon,** la Banque envisage un programme d'appui au « Gabon vert » pour la transformation de la filière forêt-bois. Le pilier « Gabon vert » du PSGE vise à «faire du Gabon un leader mondial du bois tropical certifié, porté par une industrie innovante, valorisant pleinement une forêt désormais sous aménagement durable, réserve de carbone et sanctuaire de biodiversité».

**4.2.5 Dans le cadre de la diversification, la Banque se propose d'accompagner la réforme du climat des affaires pour faciliter les conditions de développement du secteur privé.** Cet accompagnement aidera le Gabon dans la réalisation de cet objectif essentiel à l'inclusivité et à la diversification des sources de la croissance, en appuyant notamment la mise en place de pôles de développement agricole autour de filières porteuses. Toutes les interventions devront concourir à un meilleur désenclavement intérieur et extérieur du pays et soutenir la stratégie d'industrialisation et le processus d'intégration économique régionale.

**4.2.6 Pilier 2 : appui à la stratégie de développement humain.** Ce pilier reflète l'importance particulière du capital humain dans la croissance économique. Il fait ainsi partie des fondations du PSGE, qui mise sur le développement des ressources humaines, notamment à la fois par une formation professionnelle adaptée aux besoins économiques présents et futurs du Gabon, et par un appui à la protection sociale. L'amélioration du cadre de vie, notamment à travers l'accès à des services adéquats d'alimentation en eau potable et d'assainissement, participe à ce développement. Ce pilier prend également en compte la stratégie de développement humain, telle qu'exprimée dans le Pacte Social décrit plus haut.

---

<sup>18</sup> Dans une étude réalisée en 2015, résumée en annexe 11, la Banque propose des pistes d'intervention transversales sur les deux piliers.

**4.2.7 Allocation des ressources de la Banque.** Le Gabon est un pays éligible au guichet BAD. Ses allocations sont déterminées par le montant des prêts de référence qui donne un cadre général d'engagement maximum de la Banque pour la période du DSP. Ainsi, l'évaluation actuelle, révisable périodiquement, table sur un engagement de la Banque de près d'un milliard d'UC. En complément, la Banque s'efforcera de mobiliser des fonds auprès d'autres sources de financement et de solliciter l'assistance technique des diverses facilités disponibles (Africa 50, Fonds de Garantie, Africa Growing Together Fund, Facilité africaine de l'eau, FAT-PRI, Facilité Juridique Africaine-ALSF, Shelter Afrique, Centre Africain des Ressources Naturelles, co-financements avec d'autres partenaires...). Dans le but de faciliter l'engagement des autorités gabonaises, la Banque considérera la possibilité d'introduire trois instruments supplémentaires (i) l'appui programmatique en soutien aux réformes macroéconomiques pour la mise en œuvre des investissements publics et l'amélioration du climat des affaires au niveau du pilier 1 ; (ii) la garantie des risques liée aux taux de change dans le cadre d'un recours éventuel aux marchés financiers en 2017, en cas de demande du Gouvernement ; (iii) le co-financement d'opérations en liaison avec les piliers du DSP. La Banque doit également prendre en compte les difficultés budgétaires actuelles du Gabon lors de l'évaluation de sa part de contrepartie nationale dans les différentes opérations programmées dans le présent DSP. Conformément à la politique relative aux dépenses éligibles au financement du Groupe de la Banque, l'annexe 15 recommande les paramètres qui seront appliqués au Gabon au cours de la période. Le Gouvernement a aussi manifesté le souhait de renforcer l'appui de la Banque pour les opérations de Partenariat public-privé (PPP) dans les domaines de la croissance verte et du financement des infrastructures.

**4.2.8 La stratégie proposée a été élaborée dans le cadre d'un processus participatif en vue de s'assurer que ses objectifs s'harmonisent avec les priorités du pays.** La Banque, en étroite collaboration avec le Gouvernement, a tenu des consultations avec les principales structures de l'administration publique, le secteur privé, la société civile et les autres PTF dans le cadre d'une mission de préparation en février 2015. Le programme indicatif de prêts en annexe 2 synthétise le résultat des consultations tenues pour confirmer avec les autorités les choix stratégiques et le programme d'appui de la Banque sur la période 2016-2020.

### **4.3 Résultats attendus et cibles**

**Pilier I : Appui à la diversification économique à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires**

**Résultat 1.1 : Développement des infrastructures et des chaînes de valeurs agricoles**

**4.3.1 Le développement des infrastructures, l'assainissement du cadre macro-économique et l'amélioration du climat des affaires constituent la pierre angulaire du PSGE.** A cet effet, la Banque soutiendra l'objectif cardinal de transformation de l'agriculture préconisée par le PSGE à travers des actions de renforcement des capacités, de la gouvernance et des réformes, ainsi que le développement des infrastructures de soutien à la diversification. Dans une première phase, il s'agira pour la Banque de lancer une série d'opérations préparatoires à la transformation et la diversification agricole. Il s'agit notamment des études de formulation (i) de la stratégie de transformation de l'agriculture<sup>19</sup> et des produits de base, fondée sur le développement des chaînes de valeurs avec un accent sur les filières café-cacao; (ii) d'un projet d'appui au Programme GRAINE ; et (iii) d'une opération d'appui programmatique en soutien aux réformes visées plus-haut (Section 4.2.7). La seconde phase consistera en l'instruction des opérations suivantes qui auront découlé de la première phase: (i) Projet de renforcement de la gouvernance du secteur agricole ; et (ii) Projet d'appui au Programme GRAINE. L'appui au développement agricole comprendra le renforcement des capacités des institutions publiques, privées et communautaires du secteur agricole. Quant au **volet de développement des infrastructures**, il portera sur les infrastructures de désenclavement, de transformation, de commercialisation et de stockage de produits agricoles.

---

<sup>19</sup> Intrants, gouvernance, gestion des risques de financement, commercialisation, et code des investissements.

**4.3.2** Dans le cadre du paradigme de l'approche intégrée de la diversification, la **Banque apportera un soutien au programme GRAINE**, qui vise l'exploitation de plus de 200 000 ha en cinq ans (dont 20 000 à 30 000 familles recevront gratuitement 7 ha). Il comprend également un traçage de 3000 km de pistes menant aux plantations, l'intégration d'environ 1 600 villages au plan d'infrastructures de base ainsi que l'implication de 30 000 familles dans la constitution des coopératives agricoles de ce projet. Ce projet vise à lutter contre l'exode rural, promouvoir l'emploi chez les jeunes, créer 15 000 à 20 000 emplois ainsi que multiplier la production agricole par trois. La Banque examinera la possibilité d'apporter un financement à cette opération par les guichets public et privé.

***Résultat 1.2 : Progrès vers une économie verte et durable***

**4.3.3 S'agissant du Gabon vert, le soutien de la Banque se déclinera sous la forme d'un programme de réformes et d'investissement** qui apporteront la transformation souhaitée dans la filière, en termes de développement de l'activité industrielle et des chaînes de valeur. L'instrument principal de la Banque sera le Programme d'appui à l'initiative Gabon vert. Ce programme s'articulera autour du (i) développement durable du patrimoine forestier ; (ii) soutien au développement de l'entreprise et des emplois dans l'industrie des produits forestiers ; (iii) renforcement de capacités de l'administration et structures d'appui à la filière. Une étude de formulation du programme de soutien au «Gabon vert» sera réalisée, en tandem avec deux autres études complémentaires. Ce sont : (i) l'étude de création d'une unité de fabrication de bois-énergie et bourse de bois, et (ii) l'étude d'évaluation environnementale des sites industriels du Gabon - déchets solides.

***Résultat 1.3 : Réformes pour stimuler le secteur privé***

**4.3.4 En ce qui concerne l'environnement structurel du secteur privé, l'assistance de la Banque consistera à accompagner les politiques et plans du Gouvernement** visant (i) l'amélioration du climat de l'investissement et des affaires en général et (ii) en particulier le renforcement de la gouvernance dans les secteurs prioritaires et à fort potentiel, notamment l'agriculture et le bois. En matière de gouvernance, il s'agira de renforcer les politiques, la législation, et les capacités institutionnelles des secteurs prioritaires (café-cacao, bois, etc.). Il sera donc apporté un appui aux opérateurs économiques acteurs de la chaîne des valeurs, et au-delà aux organes d'accompagnement du secteur privé (ANPI, Chambre de commerce, etc.). L'ANPI renforcera aussi les capacités nationales pour l'élaboration de projets en Partenariat Public-Privé. L'accompagnement institutionnel de la Banque contribuera donc à améliorer le cadre légal et réglementaire des PPP, en associant notamment le Bureau de Coordination du PSGE et l'Agence Nationale des Grands Travaux et Infrastructures. La Banque soutiendra également la modernisation du système financier national en vue de faciliter le financement de l'économie réelle et d'améliorer la gestion de la dette extérieure. L'appui de la Banque portera sur les réformes du secteur financier, l'accès au crédit et l'inclusion financière.

**4.3.5 D'autres opérations en cours d'identification pourraient bénéficier des financements du guichet du secteur privé** en soutien à la stratégie d'industrialisation et de diversification du pays. Ces projets seront liés aux domaines suivants : (i) substitution aux importations, (ii) agro-industrie, (iii) ressources naturelles et (iv) intégration dans les chaînes de valeurs internationales.

**Pilier II : Appui à la stratégie de développement humain**

***Résultat 2.1 : Diversification de l'offre de formation et de l'employabilité***

**4.3.6 Le Gouvernement a mis l'accent sur la mise à niveau du capital humain dans le PSGE, afin de répondre aux impératifs de la diversification de l'économie.** En complément, la stratégie d'investissement humain du « Pacte Social » formulée en janvier 2014, accorde une importance particulière à l'amélioration du cadre de vie des populations et au renforcement des



capacités comme outil d'insertion sociale. En étroite synergie avec les autres PTF<sup>20</sup>, la Banque se propose d'accompagner les autorités nationales dans l'opérationnalisation de la Stratégie de Développement Humain. L'assistance de la Banque se concentrera sur la formation professionnelle, la promotion de l'emploi et la protection sociale ainsi que sur l'amélioration des conditions de vie des populations à travers de meilleurs systèmes d'eau potable et d'assainissement.

**4.3.7 Afin de contribuer aux efforts nationaux en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et de la protection sociale**, la Banque appuiera la diversification de l'offre de formation technique et professionnelle, ainsi que le développement des compétences scientifiques et technologiques. En effet, le faible niveau en compétences scientifiques, techniques et professionnelles ne permet pas de répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée des secteurs économiques porteurs. En réponse, la Banque accompagnera la mise en place de nouvelles filières de formation liées aux secteurs prioritaires identifiés dans le PSGE et à la construction / réhabilitation de centres de formation professionnelle. La Banque se propose également d'aider à l'actualisation des curricula, de former les enseignants et d'améliorer la gouvernance du système de formation technique et professionnelle.

**4.3.8 Il s'agira à terme d'assurer la formation de 500 jeunes chaque année dans divers secteurs professionnels.** En effet, selon les données de l'enquête nationale de 2010, le chômage touche essentiellement les jeunes (46,9% des jeunes de 15 à 24 ans) et les femmes (38,3% des femmes de 15 à 60 ans). Il s'agira donc de fournir une offre de formation en adéquation avec les besoins liés aux pôles de développement identifiés par le PSGE. Globalement, l'assistance de la Banque tiendra compte des disparités de genre, afin que les hommes et les femmes aient des opportunités égales de formation et d'emplois. Au terme de l'intervention de la Banque, il est prévu au moins 1 000 emplois pour les jeunes, dont 60% de femmes.

#### ***Résultat 2.2 : Amélioration de la protection sociale***

**4.3.9 Le Gabon a appliqué pendant de longues années une politique généreuse de redistribution des revenus, mise en place dans les années 70**, période du boom pétrolier. Elle a consisté en divers programmes d'aides sociales dont les bourses d'études, les allocations aux jeunes filles-mères, la gratuité des frais de scolarité, la gratuité des ouvrages scolaires, la gratuité des soins dans les formations sanitaires publiques, ou les congés de maternité payés. Plusieurs structures ont été créées pour gérer ces programmes, notamment la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), qui gère les prestations pour les salariés du secteur privé, la Caisse nationale de garantie sociale (CNGS), aujourd'hui disparue, et qui gérait les prestations pour les salariés du secteur parapublic, et la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), dont les cibles sont les Gabonais dits économiquement faibles et les agents de l'Etat.

**4.3.10 Malgré ces initiatives, le défi de disposer d'une véritable politique nationale de protection sociale reste toujours d'actualité pour le pays.** Aussi, seulement 50% de la population bénéficie d'une assurance maladie et le programme actuel d'assurance ne couvre pas les travailleurs du secteur informel, qui représentent pourtant 70% de la main-d'œuvre. Outre le manque de financement, l'insuffisance et la faiblesse des ressources humaines handicapent l'extension de la couverture de l'assurance maladie. Pour corriger cette situation, le pays a initié depuis 2012 une réflexion en vue de l'élaboration d'une politique nationale de protection sociale. La Stratégie d'investissement humain du Gabon (SIHG), finalisée en 2013, et les recommandations des Premières Assises Sociales du Gabon, organisées en 2014, constitueront les bases de cette politique. En attendant la mise en place de cette politique, le Gouvernement a confié au Fonds National d'Aide Sociale (FNAS), créé en 2012, la mise en œuvre de la Stratégie d'investissement humain du Gabon en finançant les activités génératrices

---

<sup>20</sup> Deux principaux bailleurs (Banque mondiale et AFD) ont engagé des actions de soutien dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'eau & assainissement.

de revenus (AGR) portées par les Gabonais économiquement faibles dont le nombre est estimé à 500 000 personnes. Cette stratégie met un accent particulier sur les mères célibataires, représentant entre 5 000 et 7 000 foyers.

**4.3.11 La Banque appuiera les efforts du Gouvernement dans ce domaine à travers des activités de renforcement de capacités et de formation.** Il s'agira principalement d'appuyer le FNAS et ses partenaires d'exécution, afin d'améliorer leurs possibilités d'intervention en faveur des personnes nécessiteuses. La Banque financera à cet effet une étude sur l'extension de la couverture de l'assurance maladie, ainsi que des formations pour le personnel médical et les cadres de la protection sociale. L'objectif de la Banque est qu'au moins 30% des Gabonais économiquement faibles bénéficient des prestations du FNAS et qu'au moins 75% des Gabonais bénéficient de la couverture de l'assurance maladie.

### **Résultat 2.3 : Amélioration de l'accès aux services d'eau et d'assainissement**

**4.3.12 En ce qui concerne l'eau et de l'assainissement,** et conformément au PSGE, au Pacte Social et au schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales, le Gouvernement vise à résoudre les nombreux problèmes d'accès à l'eau potable, d'inondations et d'enclavement des populations, en particulier des quartiers sous intégrés. L'assistance de la Banque consistera à accompagner la mise en place des infrastructures durables d'eau et d'assainissement. Pour l'eau, la Banque ciblera le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable existants surtout en milieu urbain avec un accent particulier sur Libreville et Port Gentil qui concentrent l'essentiel de la population gabonaise. Pour l'assainissement, il s'agira de mettre en place un cadre institutionnel adéquat et des ouvrages et équipements de gestion des eaux usées et pluviales, mais aussi des déchets solides. Les interventions de la Banque seront multisectorielles et complémentaires à celles des autres PTF (AFD, UE et BID). La Banque escompte (i) un accroissement du taux d'accès à l'eau potable de 80% à 88% en milieu urbain ; (ii) le branchement d'environ 300 000 personnes au réseau d'assainissement des eaux usées à Libreville ; et (iii) la protection de 250 000 personnes des quartiers sous intégrés face aux inondations.

#### **Encadré 1 : Approfondir les connaissances au Gabon**

Afin de maximiser l'impact de ses interventions, la Banque mènera des études permettant de mieux définir les opérations futures et améliorer leur qualité à l'entrée, en particulier celles relevant du secteur hors pétrole (stratégie de transformation agricole ; renforcement de la gouvernance du secteur agricole ; développement des chaînes de valeurs agricoles ; appui à l'initiative Gabon vert, évaluations environnementales, schéma directeur eau et assainissement, filière bois, sites industriels). La Banque prévoit également des activités de renforcement des capacités dans le cadre de la commande publique. Ces études, étroitement liées aux axes stratégiques du DSP, ont été identifiées et retenues en accord avec les autorités. Il est également proposé le financement d'un don FAT-PRI sur la stratégie de développement de l'énergie électrique, avec un accent sur le transport, qui permettra éventuellement d'inclure ce secteur après achèvement des études.

## **4.4 Suivi-évaluation**

**4.4.1 Le suivi-évaluation sera un thème crucial pour la réussite du présent DSP et un outil de dialogue permanent.** Il sera fait en continu par les équipes de la Banque et les autorités gabonaises, aussi bien au niveau de la pertinence de la programmation des activités que de l'exécution et des résultats des opérations. Feront également l'objet de suivi les points spécifiques énumérés dans le modèle de relance de la coopération (para. 1.4). L'annexe 3 relative au cadre de résultat du DSP fournit un outil de gestion pour le suivi et la mise en œuvre de la stratégie. Elle permettra de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du DSP et d'effectuer les ajustements pour mieux orienter les opérations vers des résultats.

## **4.5 Questions abordées dans le dialogue avec le pays**

**4.5.1 Le dialogue avec le Gouvernement va se poursuivre et se renforcer autour des problématiques de développement du pays.** Ainsi la Banque abordera avec le Gouvernement la question de la planification, de la complémentarité et de la soutenabilité des investissements prévus dans le PSGE. Les discussions incluront également la pertinence des politiques publiques pour la diversification économique et la création de pôles de développement relais à

travers le territoire. Dans ce cadre, le dialogue, auquel seront associées les instances représentatives du secteur privé et de la société civile, portera sur le Schéma directeur national d'infrastructures, l'énergie, les besoins de formation, les conditions de la croissance hors pétrole, et le programme social du Gouvernement. Enfin, la Banque fera un plaidoyer auprès des autorités en vue d'encourager plus d'appropriation et d'avancement de l'intégration régionale (qui est une des cinq priorités opérationnelles de la Banque).

**4.5.2 Au plan opérationnel, le dialogue sera focalisé sur les insuffisances du DSP 2011-2015 et de la performance du portefeuille.** Un accent sera mis sur le renforcement des capacités dans les secteurs d'intervention de la stratégie. En outre, la Banque poursuivra le dialogue avec le Gouvernement afin de s'assurer de l'appropriation des objectifs de la stratégie convenue, d'atténuer les risques potentiels rattachés et arrêter un programme de travail stable et consensuel. La question du visa d'opportunité fera l'objet d'un suivi et devra être résolue en amont de l'évaluation des nouveaux projets. Le dialogue avec les PTF portera sur l'amélioration de la coordination de l'aide et les partenariats stratégiques.

#### **4.6 Risques potentiels et mesures d'atténuation**

**4.6.1 Risque lié à un manque d'espace budgétaire pour le paiement des contreparties.** La dépendance au pétrole pour une partie importante des revenus de l'Etat pourrait entraîner des changements dans la planification budgétaire. Pour atténuer ce risque, la Banque a retenu les projets prioritaires inscrits dans les plans d'investissement de l'Etat. En outre, le niveau de la contrepartie sera examiné au cas par cas et dûment justifié, en conformité avec les politiques relatives aux dépenses éligibles au financement de la Banque. Prenant en compte les difficultés de mobilisation des fonds de contrepartie, la note d'analyse des paramètres financiers du Gabon de 2015 (annexe 15) recommande une réduction de son niveau.

**4.6.2 Risque politique.** Les élections générales (présidentielle et législatives) sont prévues en 2016. Afin d'éviter la remise en question du DSP, la Banque avait opté pour une large diffusion des orientations stratégiques et des consultations de la classe politiques. Aussi, le risque de remise en cause des opérations est atténué par le choix d'alignement aux PSGE et Pacte Social, tous deux ayant bénéficié d'une approbation nationale. La Banque sera ouverte à des nouvelles orientations lors de la revue à mi-parcours du DSP prévue en 2018.

**4.6.3 Faiblesse des capacités dans l'exécution des projets.** Le personnel d'exécution pourrait avoir des difficultés à exécuter des projets, en raison de l'insuffisance de la maîtrise des règles et procédures. Pour atténuer ce risque, tous les projets du DSP intégreront un volet dédié au renforcement des capacités des structures bénéficiaires. Enfin, le Bureau national dispensera le nécessaire suivi rapproché, et organisera des formations adaptées.

**4.6.4 Risque fiduciaire :** l'utilisation des ressources prévues au titre de la stratégie 2016-2020 sera faite conformément aux règles et procédures de la Banque. Les procédures de gestion financière seront examinées lors de l'instruction des projets/programmes. Des missions de supervision financière seront planifiées en fonction du niveau du risque de chaque opération. L'audit externe des états financiers de chaque projet sera réalisé périodiquement par un cabinet d'audit indépendant. L'annexe 14 détaille le niveau de ces risques.

**4.6.5 Risque d'appropriation de la partie nationale :** le DSP est basé sur la stratégie nationale de développement. Les opérations retenues relèvent des priorités arrêtées et ont requis l'adhésion des décideurs, ce qui facilite leur appropriation. En outre, la Banque examinera au cas par cas et dès le stade de la préparation, le niveau de la contrepartie nationale dans le cadre des paramètres financiers pour confirmer l'engagement de la partie nationale pour les nouveaux investissements. Cette mesure récemment appliquée par certains des PTF a permis de concrétiser l'engagement du Gouvernement par l'adoption, en Conseil des Ministres, d'une

ordonnance spécifique. En outre, les contraintes liées à la chute du prix du baril, les demandes sociales fortes et les défis liés à la transformation économique sont, entre autres, les raisons incitant le pays à recourir davantage aux financements extérieurs.

## **V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

**5.1 Conclusions :** Le Gabon s'est lancé dans la voie de l'émergence économique et de l'équité sociale, à travers les trois piliers du PSGE (Gabon vert, Gabon industriel et Gabon des services) et le Pacte Social. Les DSP précédents ayant dans l'ensemble connu une exécution peu satisfaisante, le modèle proposé de relance de la coopération avec ce pays est désormais axé sur les principes de suivi, de concertation et de flexibilité.

**5.2 Recommandations :** Le Conseil est invité à examiner et à approuver la stratégie pays de la Banque au Gabon pour la période 2016-2020.

## **Annexe 1 : Chronogramme de préparation du DSP 2016-2020**

---

Examen de la note de conception par l'équipe-pays :	Juin 2014/Janvier 2015
Soumission et visa ORCE :	Janvier 2015
Mission de préparation :	Février 2015
Présentation à CODE sur les piliers :	Septembre 2015
Revue du rapport par l'équipe pays :	Octobre 2015
Revue par le Comité des Opérations :	Janvier 2016
Mission de dialogue :	Février 2016
Examen par les Conseils :	Mars 2016

**Annexe 2 : Programme indicatif de prêts pour la période 2016-2020**

<b>Projets du DSP 2016-2020 (million UC)</b>	<b>Dpt/Div</b>	<b>Sources</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>Total</b>
<b>Pilier I: Appui à la diversification économique à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires</b>		<b>BAD</b>	<b>430</b>	<b>170</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>660</b>
<b>I.a Infrastructures agricoles et de transport</b>								
Renforcement de la gouvernance du secteur agricole	OSAN				20			<b>20</b>
Appui à l'initiative Gabon Vert	OSAN					40		<b>40</b>
Appui à GRAINES: Programme PPP Agricole et Agro-Industries	OPSD - OSAN	Public 70 Privé 100		170				<b>170</b>
Opération d'Appui programmatique en soutien aux réformes macroéconomiques pour les investissements publics	OSGE- OFSD- OSAN- OITC		400					<b>400</b>
<b>I.b. Amélioration du climat des affaires</b>	<b>OSGE</b>							
Appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle	OSGE/OSAN		30					<b>30</b>
<b>Pilier II : Appui à la stratégie de développement humain</b>			<b>75</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>325</b>
<b>II.a Formation professionnelle et protection sociale</b>	<b>OSHD</b>	<b>BAD</b>						
Programme de renforcement des capacités pour l'employabilité et la protection sociale	OSHD		75					<b>75</b>
<b>II.b Eau et assainissement</b>	<b>OWAS1</b>							
Programme intégré d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Libreville				100				<b>100</b>
Phase d'urgence du projet de renforcement du système d'AEP de Libreville					50			<b>50</b>
Alimentation en eau potable dans 18 villes						100		<b>100</b>

<b>Projets du DSP 2016-2020 (million UC) Préparation</b>	<b>Dpt-Div</b>	<b>Sources</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>Total</b>
<b>Autres activités que les prêts</b>			<b>5,6</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16,6</b>
Elaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable à Libreville et d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de Port Gentil	OWAS	FAE	1,2					<b>1,2</b>
Formulation d'une stratégie de transformation de l'agriculture basée sur le développement des chaînes de valeurs agricoles	OSAN	PRI	1					<b>1</b>
Formulation d'un projet d'appui au Programme GRAINE	OSAN	PRI	1					<b>1</b>
Formulation d'un projet d'appui à l'initiative Gabon vert (y compris Bourse de bois et bois énergie)	OSAN	PRI	1,2					<b>1,2</b>
Evaluation environnementale des sites industriels du Gabon - déchets solides	OSAN	PRI		1				<b>1</b>
Etat des lieux de la filière café-cacao et appui au PSGE	OSGE	PRI	1,2					<b>1,2</b>
Etudes diverses - secteur de l'énergie (lignes HT, plan directeur, réseau de distribution)	ONEC	tbc		10				<b>10</b>
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>510,6</b>	<b>281</b>	<b>70</b>	<b>140</b>	<b>0</b>	<b>1 001,6</b>

### Annexe 3 : Cadre de résultats indicatifs du DSP 2016-2020

Objectifs de développement du Gabon PSGE et Pacte Social	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2020)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2020)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (réalisés en 2018)	PRODUITS À MI-PARCOURS (réalisés en 2018)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP
<b>Pilier 1 : Appui à la diversification économique à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires</b>						
<b>Résultat 1.1 Développement des infrastructures et des chaînes de valeurs agricoles</b>						
Diversification des piliers de la croissance	<p>1-Insuffisances du dispositif infrastructurel d'évacuation et de commercialisation et des pertes post récolte importantes</p> <p>2-Exode rural et chômage importants</p>	<p>1-Les zones de production agricole concernées sont désenclavées et les flux des échanges commerciaux sont accrus de 30%</p> <p>2-La transformation des produits agricoles est relancée avec les femmes (500000 tonnes/an)</p> <p>3-Augmentation du nombre de jeunes insérés dans les activités économiques et l'exode rural est réduit de 20%</p>	<p>1-1- 300 km de pistes agricoles réhabilitées</p> <p>1-2- 10 marchés et 10 entrepôts réhabilités</p> <p>1-3- 20 aires de séchages construits</p> <p>1-4- 5 quais de débarquements aménagés</p> <p>2-1- Construction de la Plateforme logistique de Libreville (collecte, stockage, transformation, conditionnement, vente) 2-2- Distribution aux groupements de femmes des équipements de transformation</p> <p>3-1-ENDR réhabilitée</p> <p>3-2-Construction de 5 plateformes Multiservices</p> <p>3-3-Création de 1500 emplois permanents</p>	<p>1. Les flux des échanges commerciaux sont améliorés de 5%</p> <p>2. Transformation de 100 tonnes/an de produits agricoles</p> <p>3. 50 000 emplois permanents créés et l'exode rural est réduit de 5%</p>	<p>1-1-80 km de pistes agricoles réhabilitées</p> <p>1-2-Deux marchés et 2 entrepôts réhabilités</p> <p>1-3 a. 5 aires de séchages construits et 2 quais de débarquements aménagés</p> <p>b. 50% des équipements de transformation prévus sont distribués</p> <p>c. Une plateforme multiservices est construite</p>	<p>Renforcement de la gouvernance du secteur agricole</p> <p>Appui à GRAINES: Programme PPP Agricole et Agro-Industries</p> <p>PRI : Etude de création d'une unité de fabrication de bois-énergie et bourse de bois</p> <p>PRI : Evaluation environnementale des sites industriels du Gabon - déchets solides</p> <p>PRI : Formulation d'une stratégie de transformation de l'agriculture basée sur le développement des chaînes de valeurs agricoles</p> <p>PRI : Formulation d'un projet d'appui au Programme GRAINE</p> <p>PRI : Etudes diverses (lignes HT, plan directeur, réseau de distribution)</p> <p>SIAT Gabon agricultural expansion</p>



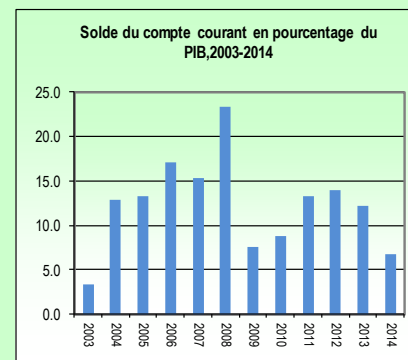
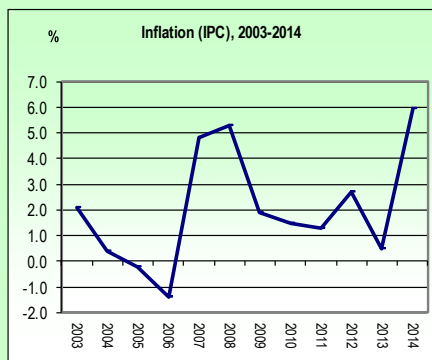
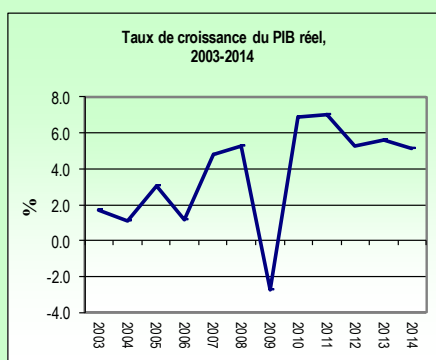
Objectifs de développement du Gabon PSGE et Pacte Social	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2020)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2020)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (réalisés en 2018)	PRODUITS À MI-PARCOURS (réalisés en 2018)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP
						project (en cours)
<b>Résultat 1.2 : Progrès vers une économie verte et durable</b>						
Soutenir une économie verte	1. Insuffisante protection du couvert végétal	1. Conservation durable des ressources forestières primaires du Gabon	1. Utilisation de 10% d'essences secondaires en plus par rapport aux essences primaires	1. L'utilisation des essences forestières secondaires a progressé de 5% de plus que les essences forestières primaires	1. Les permis forestiers nouvellement attribués valorisent plus les essences secondaires	Appui à l'initiative Gabon Vert  PRI : Formulation d'un projet d'appui à l'initiative Gabon vert
<b>Résultat 1.3 : Réformes pour stimuler le secteur privé</b>						
Amélioration du climat des investissements	1. Inadaptation du cadre légal et réglementaire  2. Faiblesses des institutions d'appui au secteur privé  3. Faiblesse des infrastructures de marché	1. La contribution de la production des entreprises privées à la croissance s'est accrue  2. Le classement du Gabon dans le Doing Business s'améliore	1. Le cadre législatif et réglementaire des affaires est renforcé  2. Les incitations à l'amélioration des performances des PME et des artisans ont augmenté	Un appui institutionnel visant à mettre œuvre les activités prévues au plan d'action s'exécute et des résultats prévus à court terme sont atteints en 2017	Etat des lieux sur le climat des investissements et plan d'action associé priorisés	Projet d'appui institutionnel sur le climat des investissements et la gouvernance sectorielle PME/PMI  PRI : Appui à la régulation des secteurs prioritaires (amélioration des affaires)  PRI : Projet de mise en place d'incubateurs d'entreprises (en cours)  PRI : Projet d'appui à la chambre de commerce, d'agriculture, d'industrie, des mines et de l'artisanat (en cours)
<b>Pilier II : Appui à la stratégie de développement humain</b>						
<b>Résultat 2.1 : Diversification de l'offre de formation et de l'employabilité et 2.2 Amélioration de la protection sociale</b>						
Objectif stratégique n°6 du PSGE : diversification de l'offre et augmentation des capacités d'accueil de l'enseignement technique et de	1. Faible développement des formations techniques et professionnelles  2. Vétusté des plateaux techniques et inadéquation	1. Formation de 1000 jeunes par an dans les centres et le lycée technique, dont 60 % de femmes et de filles.  2. Accroissement du taux de	* Réhabilitation de 9 centres de formation professionnelle  * construction d'un nouveau lycée technique à Lambaréné	* 400 étudiants sont inscrits dans les cours de formation professionnelle dans les centres réhabilités	Réhabilitation de 4 centres de formation professionnelle  Le FNAS et ses établissements de	Programme de renforcement des capacités pour l'employabilité et la protection sociale

Objectifs de développement du Gabon PSGE et Pacte Social	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2020)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2020)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (réalisés en 2018)	PRODUITS À MI-PARCOURS (réalisés en 2018)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP
la formation professionnelle  Amélioration de la Protection sociale	entres les formations et les emplois  3. Faible couverture de l'assurance maladie	couverture de 50% à 65%  3. Diminution du nombre de gabonais économiquement faibles de 500 000 à 425 000	* Renforcement des capacités de l'Office National de l'Emploi et de la Direction générale de la lutte contre la pauvreté  * Le FNAS bénéficie d'une assistance technique et son personnel est formé	* Les statistiques sociales sont actualisées  * Le taux de couverture de l'assurance maladie se situe à 60%  * Le nombre de Gabonais économiquement faible est estimé à 450 000	micro-crédits sont renforcés	
<b>Résultat 2.3 : Amélioration de l'accès aux services d'eau et d'assainissement</b>						
<b>Accès universel à l'eau potable et à l'assainissement en 2020</b>  Renforcement des capacités de production et des systèmes d'eau potables ;  Développement d'infrastructures d'assainissement.  Amélioration des conditions de vie des populations dans les quartiers sous intégrés	1. Sous exploitation des potentialités hydrauliques ;  2. Insuffisance des capacités de production en eau potable  3. Faible développement des infrastructures d'assainissement  4. Risque sanitaire et environnemental  5. Enclavement des populations des quartiers sous intégrés	1. Accroissement du taux d'accès à l'eau potable de 80 à 88 % en milieu urbain ;  2. Connecter environ 300 000 personnes au réseau d'assainissement des eaux usées à Libreville.  3. Sortir plus de 250 000 personnes des quartiers sous intégrés, des inondations récurrentes ;  4. Améliorer la gestion des déchets solides dans la ville de Libreville.  5. Les quartiers anciennement sous intégrés s'insèrent mieux dans le tissu urbain	1. Mise en place d'infrastructures d'alimentation en eau potable en milieu urbain;  2. Mise en place de réseaux et d'infrastructures d'assainissement à Libreville ;  3. Aménagement de 10km de routes d'accès dans les quartiers sous-intégrés.	1. Connecter environ 150 000 personnes au réseau d'assainissement des eaux usées à Libreville.  2. Sortir plus de 150 000 personnes des quartiers sous intégrés, des inondations récurrentes ;  3. Aménagement de 5 km de routes d'accès dans les quartiers sous intégrés.	1. Mise en place de réseaux et d'infrastructures d'assainissement à Libreville.  2. Aménagements et routes d'accès dans les quartiers sous intégrés de Libreville ;	Programme intégré d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Libreville  Alimentation en eau potable dans 18 villes  PRI : Elaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable à Libreville et d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de Port Gentil



## Annexe 5 : Principaux indicateurs macro-économiques

Indicateurs	Unité	2000	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (e)
<b>Comptes nationaux</b>								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	3,799	11,941	12,886	14,107	16,358	17,804	...
RNB par habitant	\$ E.U.	3,100	7,860	8,280	8,850	10,020	10,650	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	5,069	12,031	14,568	18,795	17,847	19,260	20,203
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	5,069	5,919	6,325	6,771	7,129	7,529	7,915
Croissance du PIB en termes réels	%	-1.9	-2.7	6.9	7.0	5.3	5.6	5.1
Croissance du PIB par habitant en termes réels	%	-4.2	-5.0	4.4	4.5	2.8	3.2	2.7
Investissement intérieur brut	% du PIB	22.6	30.6	30.1	31.1	30.2	29.2	31.3
Investissement public	% du PIB	5.0	5.4	8.3	11.3	10.9	9.7	10.0
Investissement privé	% du PIB	17.6	25.2	21.7	19.8	19.2	19.4	21.2
Epargne nationale	% du PIB	40.1	34.7	38.8	44.3	44.1	41.3	37.6
<b>Prix et Monnaie</b>								
Inflation (IPC)	%	0.5	1.9	1.5	1.3	2.7	0.5	6.0
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	712.0	472.2	495.3	471.9	510.5	494.0	493.4
Masse monétaire, variations annuelles (M <sub>2</sub> )	%	64.7	3.9	19.0	23.9	20.4	8.3	6.6
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB / M <sub>2</sub> )	%	20.3	27.4	25.7	25.9	30.4	31.5	32.0
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales et dons	% du PIB	33.5	29.7	25.4	27.8	27.9	26.8	25.1
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	21.8	23.7	23.7	25.6	29.0	29.9	31.8
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	11.7	5.9	1.8	2.3	-1.0	-3.2	-6.6
<b>Secteur extérieur</b>								
Variation en volume des exportations (mar)	%	-10.5	-3.2	-2.1	-2.5	5.3	3.8	0.4
Variation en volume des importations (mar)	%	-17.4	19.4	7.3	14.2	2.2	2.6	-7.4
Variation des termes de l'échange	%	39.8	-26.7	23.6	25.7	-9.7	0.6	-1.8
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	999	907	1,274	2,486	2,495	2,334	1,351
Solde des comptes courants	% du PIB	19.7	7.5	8.7	13.2	14.0	12.1	6.7
Réserves internationales	mois d'importations	1.4	5.7	4.5	4.6	5.0	...	...
<b>Dettes et flux financiers</b>								
Service de la dette	% des exportations	19.2	8.3	8.3	4.4	6.9	15.8	5.6
Dettes extérieures totales	% du PIB	58.3	17.9	15.7	13.2	15.4	18.0	19.0
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	76	-617	886	840	694	...	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	12	77	104	73	73	91	...
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	-43	573	499	696	696	856	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2014 et Statistiques financières internationales, octobre 2014; Département de la statistique : Plateforme des données (base de donnée), mars 2015; OCDE, Division des systèmes statistiques.

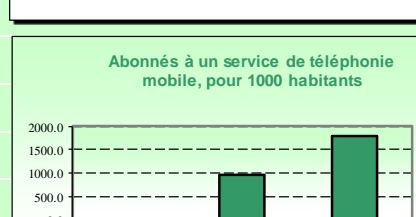
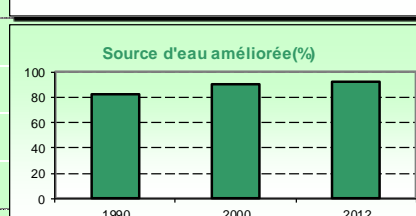
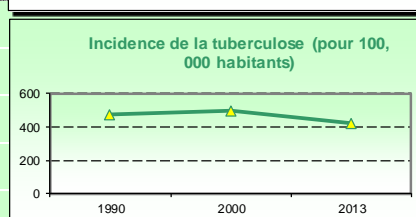
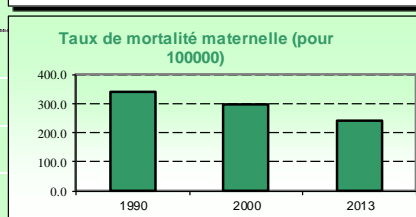
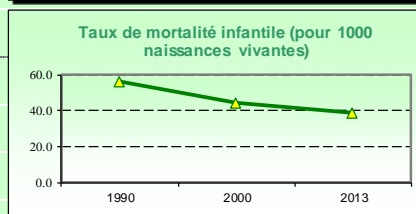
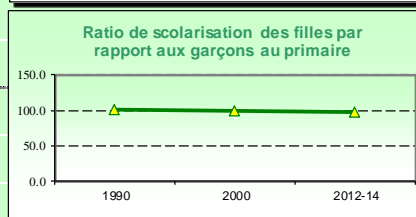
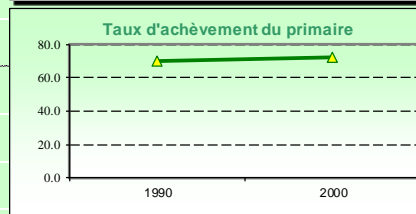
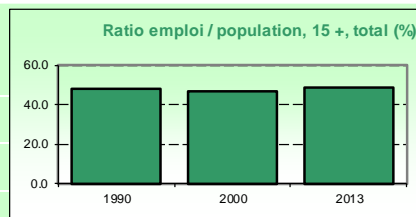
Notes : ... Données non disponibles ( e ) Estimations

Dernière mise à jour : novembre 2015



## Annexe 6 : Progrès dans les Objectifs Millénaires de Développement

	1990 <sup>1</sup>	2000 <sup>2</sup>	2014 <sup>3</sup>
<b>Objectif 1: réduire l'extrême pauvreté et la faim</b>			
Ratio emploi / population, 15 +, total (%)	48.0	47.1	48.9
Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5)	...	8.8	6.5
Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population)	...	6.1	...
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	5.5	5.0	5.0
<b>Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous</b>			
Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans)	92.1	90.8	89.4
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus)	72.2	83.8	82.3
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	69.9	72.4	...
Total des inscrits, primaire (% net)	92.1	...	...
<b>Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes</b>			
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	8.3	14.7	15.0
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire,	100.3	99.5	97.1
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	87.7	...	...
<b>Objectif 4 : réduire la mortalité infantile</b>			
Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois)	55.0	63.0	70.0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	56.0	44.6	39.1
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	85.4	66.1	56.1
<b>Objectif 5 : améliorer la santé maternelle</b>			
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	...	85.5	89.3
La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans)	28.2	31.4	33.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	340.0	300.0	240.0
<b>Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies</b>			
Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants)	475.0	499.0	423.0
Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24)	...	...	3.0
Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24)	...	...	1.2
Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49)	5.0	4.9	3.9
<b>Objectif 7 : assurer un environnement humain durable</b>			
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA)	1.0	0.7	0.7
Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès)	38.6	40.7	41.4
Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès)	82.8	90.6	92.2
<b>Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement</b>			
Aide par habitant (current US \$)	39.8	50.8	54.4
Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants	2.5	67.0	86.2
Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants	7.4	954.5	1794.7
Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants	31.8	24.0	10.4



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

dernière mise à jour:

novembre-15

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

<sup>1</sup> Dernière année disponible dans la période 1990-1999; <sup>2</sup> Dernière année disponible dans la période 2000-2009; <sup>3</sup> Dernière année disponible dans la période 2010-2014

## Annexe 7 : Situation du portefeuille de la Banque au Gabon au 31 décembre 2015

### Portefeuille des projets nationaux

	Description du Projet	Code Projet	Date Approbation	Date d'achèvement	Age (an)	Montant million UC	Montant Décaissé	Taux de décaissement en %	Département	Statut
1	SIAT GABON AGRICULTURAL EXPANSION PROJECT	P-GA-AAG-002	11/09/07	01/02/21	NA	8,92	8,92	100	OPSD	En cours d'exécution
2	PROJET DE MISE EN PLACE D'INCUBATEURS D'ENTREPRISES	P-GA-KF0-001	23/05/14	30/06/16	1,3	0,8	0,096	12,11	OSGE	En cours d'exécution
3	PROJET D'APPUI A LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'AGRICULTURE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT	P-GA-KF0-00	14/10/14	31/12/17	0,9	0,8	0,076	9,96	OSGE	En cours d'exécution
	TOTAL				1,1 (moyen)	10,52	9,092	86		

### Portefeuille des projets multinationaux

	Titre du projet	Code Projet	Date d'Approbation	Date d'Achèvement	Age (an)	Montant en UC	Montant Décaissé	Décaissement en %	Département Sectoriel	Statut
1	PROGRAMME DE CONSERVATION DES ECOSYSTEMES DU BASSIN DU CONGO	P-Z1-C00-010	10/03/09	30/06/2016	6,3	32,00	17,82	55,69	OSAN	Actif
2	PROJET D'APPUI À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES DU GABON	P-Z1-C00-037	18/05/11	31/07/2015	4,25	5,42	3,72	68,58	ONEC	Actif
3	PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE CAPACITE CEEAC	P-Z1-K00-034	18/12/12	30/12/2016	2,75	7,00	1,48	21,20	OSGE	Actif
4	PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE NDENDE-DOUSSALA-DOLISIE GABON-CONGO	P-Z1-BD0-071	18/12/13	30/06/2020	NA	(70,00)	0	0	OITC	Non encore ratifié, Un préavis d'annulation transmis au Gouvernement avec une date butoir fixée au 23 février 2016.
	TOTAL					114,42	23,02	20,12		
	TOTAL PROJETS ACTIFS				4,4	44,42	23,02	51,82		
Autre Projet Multinational (Guinée Equatoriale, Tchad, Rwanda, Burundi)										
5	RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX	P-Z1-C00-047	13/4/12	31/10/2016	3,3	2,92	1,40	48,12	OSAN	Actif

### Annexe 8 : Activités des principaux partenaires techniques et financiers

	<b>BM</b>	<b>BAD</b>	<b>AFD</b>	<b>UE</b>	<b>PNUD</b>
<b>Gouvernance</b>	Appui à l'adhésion à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives	Appui à la Chambre de Commerce (en cours)  Projet : Appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle Café - Cacao		Appui à la gouvernance sectorielle : entretien routier, secteur minier, environnement et finances publiques.	Réforme de l'Etat ayant pour objectif la clarification des missions et une meilleure utilisation des ressources publiques.  Appui aux Réseaux Territoriaux Pour la Gouvernance Locale et le Développement
<b>Finances Publiques</b>	Revue et réforme du système fiscal (complété en 2013)  - Poursuite de l'AT pour l'Amélioration de la Gestion des Finances Publiques - Projet d'assistance technique pour la réforme du système fiscal au Gabon			Appui à la gouvernance des finances publiques : Amélioration de la qualité et le rythme d'exécution de la dépense publique, du suivi et de l'exécution budgétaire.	d'Appui à la Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite et à l'Agence Nationale d'Investigation Financière
<b>Agriculture</b>	Statistiques agricoles	Renforcement de la gouvernance du secteur agricole En projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à l'initiative Gabon Vert</li> <li>• Appui à GRAINES: Programme PPP Agricole et Agro-Industries</li> <li>• Infrastructures de transport</li> </ul>	-Appui à la production et commercialisation des produits agricoles - Forêt : contrôle de l'aménagement forestier - Forêt : aménagement de la zone de l'Arc d'Emeraude - Forêt : suivi satellitaire du couvert forestier - Forêt : lutte contre le braconnage - Forêt : appui à la filière forêt-bois (suite à accord de conversion de dette de 60 MEUR)		
<b>Santé</b>	Elaboration d'une étude sur le financement du système de santé (étude		- Appui au Programme National de Développement Sanitaire (PNDS) - phase 1		Projet d'opérationnalisation du département sanitaire de Ndougou

	<b>BM</b>	<b>BAD</b>	<b>AFD</b>	<b>UE</b>	<b>PNUD</b>
	complété en 2014) Discussions en cours sur une potentielle assistance au système protection sociale. Discussions initiées sur un potentiel projet d'appui au système de santé		- Appui au PNDS - phase 2		
<b>Education et formation professionnelle</b>	Appui aux enseignements technique et professionnel et amélioration de l'employabilité des jeunes	Projet : Programme de renforcement des capacités pour l'employabilité et la protection sociale	Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Education (PISE)	Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelles : Capitaliser, consolider, pérenniser et vulgariser les mécanismes du processus de formation par alternance et insertion professionnelles	
<b>Eau - Assainissement</b>	Projet d'aménagement urbain	Projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme intégré d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Libreville</li> <li>• Phase d'urgence du projet de renforcement du système d'AEP de Libreville</li> <li>• Alimentation en eau potable dans 18 villes</li> </ul>	- Assainissement pluvial à Libreville - Assainissement pluvial et eaux usées à Port-Gentil - Aménagement du bassin versant de Gué Gué à Libreville - Gestion des déchets solides à Libreville	-Appui pour l'assainissement des eaux pluviales de Libreville	-Programme National de Gestion Urbaine Partagée des Déchets Solides Ménagers - Projet de Gestion durable du barrage de la rivière Mbé
<b>Infrastructures</b>	Projet régional de réseaux à fibre optique de l'Afrique Centrale & Projet de E Gov Applications Projet d'électrification rurale (FY 2015) Projet de développement des infrastructures locales II	Projet : Infrastructures de transport (appui programmatique)	- Aménagement de la route de Ndjolé à Médoumane - Réhabilitation de ponts et ouvrages d'art en zone rurale - Réhabilitation d'infrastructures ferroviaires	Chantiers écoles avec le Fonds routier (PAGOS-routes)"	

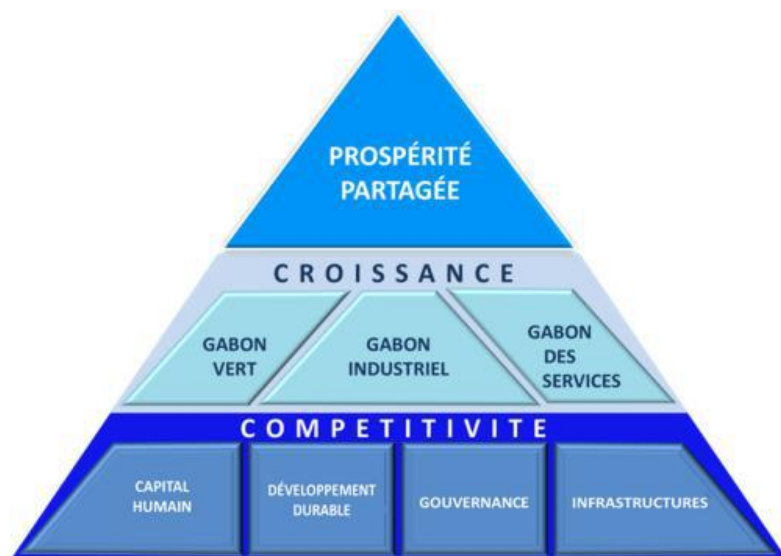


## Annexe 9 : Programme de développement du Gabon

### Le Plan Stratégique Gabon Emergent et le Pacte Social Vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016

Le Gouvernement a élaboré le Plan Stratégique Gabon Emergent 2011-2016 qui prend la forme d'un ambitieux programme de réformes visant à diversifier l'économie et accroître la compétitivité des secteurs industriels et des services tout en préservant les immenses richesses environnementales du pays.

#### La pyramide du Gabon émergent



Le plan stratégique « Gabon émergent », s'articule autour de 3 axes principaux à savoir : (i) *Promotion d'une croissance forte, durable et diversifiée* à travers la valorisation du potentiel énergétique, minier, forestier, touristique, agricole et agroindustriel; (ii) *Renforcement des facteurs clés de compétitivité globale*, grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement du capital humain et la modernisation des infrastructures ainsi que l'appui à l'émergence d'un secteur privé local; et (iii) *Partage*

*équitable et juste des fruits de la croissance* par la facilitation de l'accès aux services sociaux de base et la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale. Ces trois axes constituent les fondements des piliers proposés dans la stratégie de la Banque qui s'appuie également sur les plans sectoriels existants.

#### Le pacte social – Discours prononcé par Ali BONGO le 29 janvier 2014

Se référant à un rapport indépendant de octobre 2013, le président de la République a déploré que la pauvreté frappe le pays et menace de délitement le contrat social, notant que

- ✓ 30% de la population est considéré comme économiquement faible (formant partie d'un ménage gagnant moins que 80,000 FCFA par mois)
- ✓ Près de 55% des foyers économiquement faibles vivent dans les grandes agglomérations et 45% en milieu rural ;
- ✓ 60% des départements sont en décrochage en termes d'accès aux minimas sociaux de base, à savoir, l'accès à la santé, à l'eau potable et l'électricité, à l'habitat stable et viabilisé
- ✓ A peine 20% du budget de l'aide sociale parvient aux personnes les plus démunies.
- ✓ Le pacte social annoncé sera mise en œuvre à travers un programme d'investissement dans les domaines des infrastructures sociales, les activités génératrices de revenus, le filet social et les infrastructures ciblées. Ce programme sera accompagné par une série de réformes (système de rémunération, réforme de subventions des produits pétroliers, les conventions collectives, code du travail, etc.)

## Annexe 10 : Matrice de réponse aux commentaires de CODE

### Présentation des piliers du DSP Gabon – Septembre 2015

Commentaires de CODE	Réponse
<p>(i) Proposer de nouveaux instruments mutuellement bénéfiques, pour que le Gabon en particulier, mais également les autres pays à revenu intermédiaire (PRI) soient plus désireux de travailler avec la Banque</p>	<p>Pour faciliter l'engagement des autorités, la Banque considère la possibilité d'introduction de trois instruments supplémentaires :</p> <p>(a) L'appui programmatique au niveau du pilier 1 ;            (b) La garantie des risques liée aux taux de change ;            (c) Le co-financement d'opérations, en liaison avec les piliers du DSP.</p> <p>La Banque doit également prendre en compte les difficultés budgétaires actuelles du Gabon lors de l'évaluation de la contrepartie. Le Gouverneur a confirmé son accord sur les instruments susmentionnés. Il a également manifesté le souhait de maintenir l'appui de la Banque pour les opérations de Partenariat public-privé (PPP) dans les domaines de la croissance verte et des infrastructures.</p>
<p>(ii) mettre l'accent sur le développement du secteur privé au Gabon : à cet égard, le Bureau devrait pouvoir, à condition de le pourvoir des compétences adéquates, indiquer les secteurs prometteurs et d'intérêt pour le gouvernement, ainsi que les opportunités pour le secteur privé</p>	<p><b>En ce qui concerne l'environnement structurel du secteur privé, l'assistance de la Banque consistera à accompagner les politiques et plans du Gouvernement</b> visant (i) l'amélioration du climat de l'investissement et des affaires en général et (ii) en particulier le renforcement de la gouvernance dans les secteurs prioritaires et à fort potentiel, notamment l'agriculture, le bois, et le café/cacao. En matière de gouvernance, il s'agira de renforcer les politiques, la législation, et les capacités institutionnelles des secteurs prioritaires (café-cacao, bois, etc.). Il sera donc apporté un appui aux opérateurs économiques acteurs de la chaîne des valeurs, et au-delà aux organes d'accompagnement du secteur privé (ANPI, Chambre de commerce, etc.). L'ANPI renforcera aussi les capacités nationales pour l'utilisation des projets en Partenariat Public-Privé (PPP). Au cours de l'exécution du DSP, la Banque continuera d'identifier des projets pour leur financement par le guichet privé, en soutien à la stratégie d'industrialisation et de diversification du pays.</p>
<p>(iii) être plus sélectif et focalisé sur des créneaux où la Banque est susceptible d'apporter une valeur ajoutée</p>	<p>A la demande de CODE, GAFO a pris attache avec les autorités gabonaises pour discuter de la sélectivité du DSP. Au terme de la rencontre avec le Ministre de l'Economie, Gouverneur du Gabon à la Banque, il a été arrêté que les deux piliers restent inchangés, mais que les sous piliers sont réduits. Ainsi, le DSP est revu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilier I: Appui à la diversification économique à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires. Ce pilier contient deux sous-piliers : agriculture et secteur privé.</li> <li>• Pilier II : Appui à la stratégie de développement humain, comprenant deux sous piliers : (a) Formation professionnelle et protection sociale, et (b) Eau et Assainissement.</li> </ul> <p>Par rapport à la première version les sous piliers de l'énergie et des infrastructures routières disparaissent.</p>
<p>(iv) faire de l'appui-conseil et pas</p>	<p>Dans l'identification des interventions de la Banque, les aspects suivants seront pris en compte :</p>

<p>seulement de l'appui financier et être plus diligent dans ce domaine</p>	<p>(a) S'assurer de la maturité des projets qu'elle finance, avant leur programmation dans le DSP (études disponibles) ;</p> <p>(b) Prendre en compte les priorités de développement du pays et les difficultés budgétaires pour s'assurer de l'intérêt des autorités pour les ressources de la Banque (diversification des instruments de financement) ;</p> <p>(c) Engager de manière anticipée les démarches pour l'obtention des visas d'opportunité ;</p> <p>(d) Considérer dans le DSP les projets faciles à exécuter à court et moyen terme, tout en tenant compte des possibilités de financement éventuel de la contrepartie.</p> <p>Le DSP propose également des produits analytiques pour la préparation des projets, en soutien aux activités proposées.</p>
<p>(v) faire appel aux nouvelles entités telles que le Centre de ressources naturelles</p>	<p>la Banque mobilisera des fonds auprès d'autres sources de financement et des services d'assistance technique (Africa 50, Fonds de Garantie, Africa Growing Together Fund, Facilité africaine de l'eau, FAT-PRI, Facilité Juridique Africaine-ALSF, Shelter Afrique, Centre Africain des Ressources Naturelles, co-financements avec d'autres partenaires...).</p>
<p>(vi) appuyer la transition vers l'économie verte et réfléchir à la manière dont la Banque peut aider le pays à s'attaquer aux inégalités</p>	<p>Le « Gabon vert » est vu comme la protection des ressources naturelles du Gabon et la stimulation de la croissance économique dans une logique de mise en valeur environnementale. Il est un des 3 axes du Programme Stratégique Gabon Emergent. Dans le cadre de la COP 21, les actions proposées dans la « Contribution Nationale du Gabon » constituent un cadre propice pour la Banque pour s'engager résolument dans un développement durable. Ainsi, la Banque pourrait financer des opérations dans le domaine de la croissance verte. Elle interviendrait en premier lieu par le financement des études sur l'exploitation rationnelle des ressources forestières et l'évaluation environnementale des sites industriels. A la lumière des résultats de ces études, la Banque financera les projets identifiés.</p> <p>La stratégie proposée soutient la stratégie de développement humain du Gouvernement. Le deuxième pilier du DSP, « appui à la stratégie de développement humain », reflète l'importance particulière du capital humain et de la lutte contre la pauvreté dans la croissance économique. Il s'inscrit dans les fondations de la stratégie Gabon Emergent, qui mise sur le développement du capital humain, notamment par une formation professionnelle adaptée aux besoins économiques présents et futurs du Gabon ainsi que l'amélioration de la protection sociale. L'accroissement du taux d'accès à l'eau et à l'assainissement, prévu dans le DSP, contribuera aussi à l'amélioration du cadre de vie des populations.</p>
<p>(vii) aider le pays dans le domaine du renforcement des capacités et du développement humain</p>	<p><b>Les autorités ont mis l'accent sur la mise à niveau du capital humain dans le PSGE, afin de répondre aux impératifs de la diversification de l'économie.</b></p> <p>En complément, la stratégie d'investissement humain du « Pacte Social » exprimée en janvier 2014, accorde une importance particulière pour l'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des capacités comme outil d'insertion sociale. En synergie étroite avec les PTF, la Banque se propose d'accompagner les autorités dans l'opérationnalisation de la Stratégie de Développement Humain. L'assistance de la Banque se concentrera sur la formation professionnelle, la promotion de l'emploi et la protection sociale ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations au niveau de l'eau et l'assainissement.</p>

	<p><b>Afin de contribuer aux efforts nationaux en faveur de l’insertion professionnelle des jeunes et de la protection sociale, la Banque appuiera la diversification de l’offre de formation technique et professionnelle, ainsi que le développement des compétences scientifiques et technologiques.</b> En effet, la faiblesse en compétences scientifiques, techniques et professionnelles ne permet pas de répondre aux besoins des secteurs économiques à développer dans le cadre de la diversification. En réponse, la Banque accompagnera la mise en place de nouvelles filières de formation liées aux secteurs prioritaires identifiés dans le PSGE et à la construction / réhabilitation de centres de formation professionnelle. La Banque propose également d’aider à l’actualisation des curricula, de former les enseignants et d’améliorer la gouvernance du système de formation technique et professionnelle.</p> <p><b>En accompagnement du Pacte Social, la Banque entend soutenir les efforts du gouvernement en matière de protection sociale et de solidarité nationale, notamment à travers les structures de prise en charge de personnes nécessiteuses.</b> Cet appui contribuera au développement de l’économie solidaire et au renforcement de la protection sociale. Il est plus spécifiquement envisagé de financer les activités de renforcement des capacités pour le Fonds National d’Aide Sociale (FNAS) et ses établissements partenaires de microfinance, dont la mission est le financement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) portées par les Gabonais économiquement faibles. L’objectif de la Banque est qu’au moins 30% des Gabonais économiquement faibles bénéficient des prestations du FNAS et qu’au moins 75% des Gabonais bénéficient de la couverture de l’assurance maladie.</p>
<p>(viii) la Banque doit être plus pragmatique et se focaliser sur quelques priorités du pays où l’engagement politique est le plus important.</p>	<p><b>Le DSP est parfaitement aligné avec le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), « feuille de route »</b> pour sortir de la dépendance du secteur pétrolier et pour exploiter pleinement les avantages comparatifs du pays. La stratégie prévoit également une prospérité partagée par une croissance inclusive accordant une place prépondérante aux infrastructures socio-économiques jusqu’en 2025 et reposant sur trois piliers : Gabon Industriel, Gabon Vert et Gabon des services. La Stratégie reprend également les priorités du « <b>Pacte Social</b> » de janvier 2014, une stratégie d’investissement humain, qui se veut inclusive et redistributive.</p> <p><b>La réponse aux besoins est basé sur un modèle de relance de la coopération qui reprend les principes suivants :</b> (i) s’assurer de la maturité des projets identifiés ; (ii) engager de façon précoce avec les autorités les démarches d’obtention des visas d’opportunité délivrés par la présidence de la République ; (iii) initier avec les autorités une revue annuelle des opérations programmées ; (iv) se prévaloir d’une plus grande agilité opérationnelle, notamment en offrant une gamme variée d’instruments de financements (opération d’appui programmatique, prêt projet public, appui au secteur privé, FAT-PRI, PPP et co-financement) et en proposant des services de conseils au Gouvernement dans les secteurs stratégiques du PSGE sur la base de travaux économiques et sectoriels ; et (v) au regard des difficultés budgétaires actuelles, faire preuve au cas par cas, en conformité avec la politique relative aux dépenses éligibles au financement du Groupe de la Banque, de flexibilité sur le montant des fonds de contrepartie.</p>
<p>(ix) définir clairement les responsabilités des</p>	<p>La préparation du DSP a été marquée par une consultation étroite avec la partie gabonaise, incluant des échanges avec les autorités au sommet de l’Etat. Ainsi, le processus d’élaboration du DSP a été engagé suite à l’entretien entre le</p>

<p>deux parties, et surtout de s'assurer de l'appropriation du nouveau DSP par les autorités car c'est bien le manque d'engagement qui a conduit à cette situation. Ils ont à cet effet demandé qu'un séminaire soit organisé afin de définir et s'entendre sur le concept d'appropriation</p>	<p>Président de la Banque et le Président et Chef de l'Etat du Gabon, en février 2014. La mission de préparation du DSP, en février 2015, a eu des rencontres avec le Premier Ministre, ainsi qu'avec huit Ministres et leurs collaborateurs, dont le Gouverneur de la BAD, le Ministre de l'Economie de la Promotion des Investissements et de la Prospective. Des consultations ont également eu lieu avec la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers du Gabon ainsi que les agences spécialisées comme l'ANGT. Ces consultations ont permis de s'assurer des engagements des autorités sur le positionnement stratégique de la Banque.</p> <p>Les consultations se sont poursuivies à travers plusieurs réunions avec le Gouverneur, élargies à ses conseillers sectoriels.</p> <p>Un dialogue de haut niveau entre la Banque et la Partie gabonaise tenu en février 2016 a validé les options stratégiques et le programme de prêts. .</p>
<p>(x) il aurait été utile d'avoir un document permettant une bonne compréhension de la situation et des facteurs clés expliquant les difficultés et les échecs rencontrés</p>	<p><b>Dans l'ensemble, l'exécution du DSP 2011-2015 a été peu satisfaisante</b>, tant en ce qui concerne le volume des engagements que le niveau d'atteinte des résultats stratégiques escomptés. GAFO a déployé des efforts de dialogue continu auprès des autorités, à l'effet de redresser le cours d'exécution de la stratégie. Ces tentatives de relance des opérations et, partant des objectifs, n'ont pas permis d'obtenir de résultats probants. Dans ces conditions, l'élaboration de la séquence normale des rapports d'étape du DSP (revue à mi-parcours, rapport d'achèvement) était difficile au regard du niveau peu significatif de mise en œuvre de la stratégie. Il n'aurait en effet été ni productif ni efficient d'élaborer une revue à mi-parcours en 2013, période à laquelle aucune nouvelle opération de la stratégie n'avait été approuvée. Qui plus est, une année plus tard en 2014, la décision a été prise entre la Haute Direction et les autorités gabonaises de mettre un terme à la mise en œuvre du DSP en vue d'en reformuler une nouvelle stratégie. Il n'était donc pas opportun de préparer un rapport d'achèvement dont le contenu s'avèrerait peu substantiel. Pour relancer la coopération avec le Gabon et éviter les difficultés liées à l'exécution du précédent DSP, les futurs projets ont été identifiés d'accord-parties et en parfaite cohérence avec les priorités du pays.</p>
<p>(xi) Les Administrateurs ont également demandé que le nouveau DSP soit enrichi par une série d'analyses, en particulier l'impact de la baisse des prix du pétrole sur l'environnement économique.</p>	<p>L'impact est détaillé dans la partie « Contexte du pays et perspectives » du document.</p>

## Annexe 11 : Environnement, changement climatique et croissance verte

- 1- L'environnement naturel : un enjeu majeur de l'économie gabonaise.** Le pétrole, les mines (manganèse) et le bois sont les secteurs phares pour le développement économique du Gabon, en raison de leur importance dans le budget dans le PIB et dans le budget de l'Etat. Quant à l'exploitation de manganèse, le Gabon en est le deuxième producteur mondial, à côté du secteur bois qui tient une place importante dans les recettes d'exportation hors pétrole (60%) et en employant 28% de la population active. Ainsi, le pétrole, le bois et le manganèse représentent la quasi-totalité des exportations gabonaises, rendant l'économie du pays dépendante des fluctuations des cours internationaux dans ces domaines (industries extractives et industries des matières premières). À côté, l'agriculture demeure un secteur insuffisamment exploré et exploité, avec une production agricole d'à peine 1% du PIB à ce jour, tandis que les réserves halieutiques marines et continentales sont estimées respectivement à 210.000 tonnes et 24.000 tonnes, avec 950 km de côtes, ainsi qu'un domaine maritime de 250.000 km<sup>2</sup>.
- 2- Les couvertures forestières du Gabon revêt des enjeux d'une grande importance tant sur le plan économique qu'écologique :** Sur les 267.670 km<sup>2</sup> qui constituent le Gabon, 85 % soit autour de 230.000 km<sup>2</sup> sont sous couverture forestière. Onze pour cent de la superficie du pays abritent 13 parcs nationaux, habitats remplissant des fonctions écosystémiques aux bénéfiques de la population, et pour la vie de la faune et de flore.
- 3- Un climat actuel proche de celui de l'Amazonie :** le climat du Gabon est du type chaud et humide, avec des précipitations abondantes (1 500 à 3 500 mm/an) et s'étalant presque sur toute l'année. Les températures moyennes sont élevées, se situant entre 21 et 28° C. Avec une moyenne annuelle de précipitations de 1 978mm enregistrées entre 1951-1993, le Gabon fait partie des pays les plus pluvieux de la planète et dont les précipitations sont proches de celles du bassin de l'Amazonie.
- 4- Un climat futur caractérisé par une hausse de la température et une augmentation des précipitations :** Selon les modèles de prédiction, vers 2060, la température annuelle moyenne au Gabon devrait augmenter de 0,9 à 2,5°C, tandis que vers 2090, l'augmentation serait de 1,3 à 4,1 C. L'augmentation des taux de réchauffement sera plus rapide dans les régions continentales, notamment à l'Est, et plus lentement dans les zones côtières. Quant aux prévisions de précipitations annuelles moyennes pour l'horizon 2090, une augmentation des taux de précipitations totales annuelles pour toutes les saisons est prévue, pouvant atteindre jusqu'à plus de 11 %, pour les pluies intenses. Par ailleurs, d'ici 2050, une augmentation du niveau moyen de la mer de 10,2 cm est prédite. La réalisation de ces prévisions laissent présager une perturbation significative de la majorité des modes de vie au Gabon, dont la population est concentrée presque à 90% autour du littoral.
- 5- Un changement climatique impactant principalement sur les côtes et dont les effets sont exacerbés par les actions humaines et les activités industrielles.** Les érosions des côtes sont provoquées par la force de l'élévation des niveaux de la mer, conséquence de la hausse de la température au niveau global. De l'autre côté, l'abattage des mangroves, la surexploitation des ressources halieutiques, la pollution des eaux par les hydrocarbures et par les déchets industriels et domestiques détruisent la couverture végétale qui protège le littoral et contribuent à la fragilisation et à la détérioration des côtes. À cela s'ajoutent les activités industrielles,

l'occupation urbaine des rives et des zones basses, ainsi que l'extraction de sable et des cordons littoraux, qui déséquilibrent les dynamiques sédimentaires des plages, favorisant encore plus les érosions côtières.

- 6- L'atténuation et l'adaptation : d'importances égales.** Avec les exploitations de pétrole, des mines et de l'industrie du bois, le Gabon un pays à fort potentiel de croissance tout en étant également à fort potentiel d'émission de gaz à effet de serre (GES). De l'autre côté, il subit tout autant les effets des changements climatiques qui pénalisent ses efforts de développement. De ce fait, les perspectives d'atténuation, ainsi que les actions d'adaptation sont tout aussi importantes les unes que les autres, en fournissant des opportunités de mobilisation de ressources financières et de développement de technologies « propres », ainsi que des opportunités de développement infrastructurelles et structurelles adaptées au changement climatique.
- 7- Sortir des sentiers battus, considérer de nouvelles opportunités :** Les industrielles pétrolières, les industries minières et les industries du bois, n'ont pas suffi à soutenir durablement la croissance gabonaise ni à générer des emplois et des revenus ascendants au niveau des ménages. Sans délaisser ces secteurs au cœur de l'économie du Pays, mais face à l'amenuisement du pétrole on shore et à la baisse du cours mondial de ce produit, et devant la dépendance aux importations des produits de consommation, le Gabon se doit également de se tourner vers les secteurs également porteurs qui, jusqu'ici, ont été peu optimisés, comme l'agriculture, l'élevage et le tourisme.
- 8- Dans le contexte du changement climatique, les perspectives d'atténuation et d'adaptation et dans des secteurs diversifiés,** sont sources de créations d'emploi, de développement d'activités de service, de sécurité alimentaire, de promotion de la recherche et de renforcement de capacité, le tout dans le respect de l'équilibre de l'environnement naturel et celui des fonctions des écosystèmes. C'est dans l'ensemble de ces démarches que la croissance verte et inclusive tenant compte du contexte de changement climatique sera atteinte. Ce, en intégrant la considération du genre et des groupes de personnes vulnérables et la mise en place d'un climat d'investissement incitatif pour le développement du 3P (Partenariat-Public- Privé). De l'autre côté, les membres de la société civile doivent être impliqués dans tous dialogues de développement, et leur rôle en interpellation, en veille et en plaidoyer doit être optimisé.
- 9- Dans le cadre de la COP 21 tenue à Paris en décembre 2015, le Gabon s'est engagé résolument dans un développement durable,** basé notamment sur des émissions de GES maîtrisées. Ces engagements du Gabon doivent permettre de réduire les émissions de GES de plus de 1 500 000 GgCO<sub>2</sub> sur 2010-2025, soit 65% par rapport au scénario tendanciel. Les nombreuses mesures déjà prises par le Gabon (Code forestier en 2001, création de 13 parcs nationaux couvrant près de 11% du territoire en 2002, etc.) concourent toutes à pérenniser le rôle joué par la forêt gabonaise dans le stockage de carbone. Cependant, Le Gabon ne souhaite pas limiter sa politique Climat à la simple conservation de forêts, à l'aide de mécanismes de financement internationaux. Cette logique de rente obérerait son développement économique et social en l'asservissant à des mécanismes extérieurs, sans lien avec l'économie réelle. C'est pourquoi les engagements pris par le Gabon portent exclusivement sur ses émissions de GES hors stockage de carbone par la biomasse. Ce scénario « maîtrisé » prend en compte toutes les politiques publiques engagées après 2000 telles que le code forestier, les parcs nationaux, le

plan national de réduction du torchage, la planification stratégique du PSGE avec son développement industriel à faible intensité de carbone, le plan Climat, la mise en œuvre d'un mécanisme de marché induit par la Loi portant Orientation du Développement Durable au Gabon et l'adoption prochaine du Plan National d'Affectation des Terres.

**10- Orientations :** Sur la base des deux piliers d'intervention que la BAD préconise dans son Document de Stratégie Pays (DSP) au Gabon, les orientations suivantes peuvent être proposées.

➤ **Pilier I : Appui à la diversification économique**

- Veiller à ce que la construction d'infrastructures utilisent des matériaux et méthodes limitant les émissions de GES, et soient résilientes aux aléas climatiques selon les projections futures ;
- Veiller au maintien de l'équilibre écologique en général, et à l'équilibre émission/absorption de GES ;

➤ **Pilier II : Appui à la stratégie de développement humain**

- Accompagner les renforcements de capacité humaine à tous niveaux et dans divers thématiques, reliées au changement climatique ;
- Accompagner la création d'emplois « verts », liées aux actions d'atténuation et d'adaptation.

➤ **D'une manière transversale**, la Banque pourrait se positionner comme parmi les premiers partenaires du Gabon dans la mise en œuvre des orientations du Plan Stratégique Gabon Émergent et le renforcement de la concrétisation du Plan National Climat.



### Annexe 12 : Plan amélioration du portefeuille pays (PAPP) 2016

Problèmes identifiés	Actions envisagées	Indicateurs de suivi	Responsable	Echéance
<b>1. Actions génériques pour l'ensemble du portefeuille</b>				
1. Annulation des nouvelles opérations après l'accomplissement de l'ensemble du processus de leur instruction	1 S'assurer de la priorité de l'opération pour le gouvernement et réclamer le visa d'opportunité avant l'évaluation.	Visa d'opportunité accordée avant le l'engagement de la mission d'évaluation	Gov/GAFO/Dép Sectoriel	Avant chaque évaluation de projet
2. Difficultés de mobilisation de la contrepartie de financement des projets	1. Veiller à la budgétisation de la contrepartie dans la loi des finances avant l'approbation du projet par le Conseil.	La contrepartie budgétisée et promulguée dans la loi des finances de l'année en question	Gov/GAFO/Dép Sectoriel	Avant chaque évaluation de projet
3. Lenteur dans la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur et au 1er décaissement	3.1 Mettre en œuvre diligemment les clauses contractuelles des Accords des Prêts/Dons des projets à venir	70% des nouveaux projets ont eu un décaissement dans les six mois après la signature du l'Accord de prêt y afférent	Gov/GAFO/Dép. Sectoriel	6 mois après la signature du Prêt/Don
	3.2 Assister le pays dans la satisfaction des conditions préalables et la passation des premiers marchés d'acquisition par la mobilisation d'un appui technique spécifique sur le budget administratif du Département sectoriel concerné	70% des contrats d'assistance technique et d'équipement des UGP des nouveaux projets signés dans les neuf mois après la satisfaction des conditions du 1 <sup>er</sup> décaissement	Département sectoriel/GAFO	Neuf mois après la satisfaction des conditions du 1 <sup>er</sup> décaissement
4. Difficultés de démarrage à temps de la mise en œuvre des projets rencontrées par les UGP	4.1 Accroître l'utilisation des Fonds PRI pour la préparation des projets et l'élaboration des DAO y afférents avant leur approbation	70% des projets futurs bénéficient d'un fonds d'étude	Dép. sectoriel BAD/ Gov	A partir de 2016
	4.2 Organiser des formations du personnel des projets en passation des marchés, en gestion financière et en décaissement	Au moins une formation organisée par an au profit des UGP	Département sectoriel BAD/ORPF/FFCO	Lors du lancement du projet et une fois/an par la suite.
	4.3 Programmer des réunions trimestrielles de suivi de l'état d'avancement des activités des projets en plus de la revue annuelle	Un PV de réunion trimestrielle de suivi des projets et un rapport annuel de revue de la performance réalisés.	GAFO/Dep Sectoriel/Gov	A partir de la 1 <sup>ère</sup> année du projet
<b>2 Actions spécifiques pour certains projets</b>				

<b>1. PROJET D'AP. SECT. PECHEs &amp; AQUACULTURE</b>				
Reliquat du prêt non encore annulé	Règlement des demandes de paiement transmises et annulation du reliquat	Reliquat annulé	OSAN/ORCE	31.03.2016
<b>2. PRI-MISE EN PLACE D'INCUBATEUR AU GABON et PRI-APPUI A LA CHAMBRE DE COMMERCE</b>				
Retard de satisfaction des conditions du premier décaissement	Assistance du Gov pour la satisfaction des conditions du premier décaissement	1 <sup>er</sup> décaissement réalisé	Gov/OSGE/GAF O	1 <sup>er</sup> décaissement déjà réalisé
<b>3. PROJET DE ROUTE NDEnde-DOUSSALA-DOLISIE GABON-CONGO</b>				
Retard de satisfaction des conditions de mise en vigueur (ratification)	Ratification du prêt par le parlement gabonais	Projet mis en vigueur ou bien annulé	Gov/OITC/GAF O	Annulation fixée au 24 février 2016

## Annexe 13 : Examen préliminaire des critères d'admissibilité du Gabon pour une Opération d'Appui Programmatique (OAP)

Critère	Observations
<b>Engagement pour la réduction de la pauvreté, la croissance inclusive et les réformes</b>	<b>Le Gabon a un plan de développement ambitieux</b> , qui inclut ces thèmes : Le Plan Stratégique Gabon Emergent et la Stratégie de Développement Humain (Pacte Social). L'approbation de ces priorités est reflétée dans les politiques publiques et budgétaires.
<b>Stabilité macro-économique</b>	<b>Sur les 5 dernières années, le Gabon montre une forte stabilité macro-économique et des agrégats respectant les normes CEMAC.</b> Les prévisions sur les 3 prochaines années sont bonnes, malgré une baisse du niveau de croissance et l'augmentation du ratio dette / PIB. Le pays n'a pas de programme avec le FMI, mais des consultations régulières ont lieu au titre de l'article IV.
<b>Stabilité politique</b>	<b>La situation politique au Gabon se caractérise par une relative stabilité des institutions.</b> La vie politique a récemment été marquée par différentes contestations, qui se sont soldées par des plaintes de l'opposition et différentes grèves dans la fonction publique et parapublique. Dans sa notation du 5 décembre 2014, l'agence Fitch Rating assortissait le Gabon de perspectives négatives, entre autres en raison de tensions possibles autour de la préparation des élections présidentielles de 2016.
<b>Évaluation satisfaisante du risque fiduciaire</b>	<b>Sur le plan statique</b> , le risque est substantiel en raison de l'existence importante de schémas de financements extra-budgétaires et la faiblesse de la comptabilité publique. Il n'existe pas de Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et pour l'année 2015, pas de rapport d'exécution budgétaire. Les contrôles sont également faibles, comme noté par le FMI et le PEFA de 2013 sur le faible rôle joué par la Cour des Comptes et les schémas de contrôle interne. <b>Sur le plan dynamique</b> , des progrès sont fait grâce à l'introduction de la Budgétisation par Objectif de Programme en 2015, qui a débouché sur la révision du cadre institutionnel du Ministère du Budget et des Ministères sectoriels, l'acquisition de certains outils modernes de gestion (exécution de la dépense et comptabilité matière) et des appuis en assistance technique. En matière de transparence dans les industries extractives, le conseil d'administration de l'ITIE a décidé en février 2013 d'exclure le Gabon du processus pour non-respect du calendrier de reporting exigé par l'Initiative. Depuis novembre 2014, le Gabon a pris de nouveaux engagements pour réintégrer l'ITIE. Une structure a été mise en place et les participants nommés. La prochaine étape sera la demande formelle de retour du Gabon à l'Initiative, ce qui conduira à une revue des critères d'éligibilité. Il conviendrait également de prendre en compte les réformes liées au statut de la fonction publique et à la masse salariale.
<b>Harmonisation</b>	<b>Il n'existe pas de groupe d'appui budgétaire conjoint</b> mais un cadre plus général de coordination de l'aide extérieure. Le Groupe Conjoint de Coordination (GCC) propose des réunions régulières, et a des déclinaisons thématiques.

## **Annexe 14 : Evaluation du risque fiduciaire du Gabon**

### **I. INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU RISQUE FIDUCIAIRE DU PAYS**

L'évaluation des systèmes de gestion des finances publiques et du risque fiduciaire du Gabon s'inscrit dans la phase de la préparation du Document de Stratégie Pays - DSP - pour la période 2016-2020. Cette évaluation a été réalisée, par le Département des services fiduciaires de la Banque (ORPF.2) lors de la mission effectuée à Libreville du 11 au 20 février 2015. Cette évaluation est réalisée conformément à la Politique de Gestion Financière des Opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement et conformément à la Directive de Promotion de l'utilisation des Systèmes Nationaux de Gestion des Finances Publiques - GFP - de février 2014. L'Evaluation du Risque Fiduciaire (ERF) tient compte des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du DSP 2011-2015. L'ERF est basée sur les récents travaux analytiques portant sur le diagnostic des finances publiques menés par la Banque et par d'autres Partenaires Techniques et Financiers - PTF - intervenant au Gabon (notamment le PEFA 2013 non encore publié) ainsi que des résultats issus des entretiens et consultations avec les institutions clés intervenant dans la chaîne des Finances Publiques du Gabon. La démarche méthodologique s'aligne sur l'approche définie dans le document intitulé « Evaluation du Risque Fiduciaire Pays : Guide de l'Utilisateur » approuvée par la Banque en avril 2014.

Les objectifs de l'ERF dans le processus d'élaboration du DSP du Gabon sont entre autres : (i) de mesurer la performance de la Gestion des finances publiques (GFP) du pays ; (ii) d'analyser et d'identifier les risques fiduciaires dans l'utilisation du système de gestion des finances publiques du pays ; (iii) d'identifier les mesures d'atténuation que la Banque, et/ou le Pays devraient envisager pour réduire ces risques afin de permettre l'utilisation satisfaisante du système de gestion des finances publiques du pays ; (iv) mettre à la disposition du DSP un cadre de référence et d'orientation pour la gestion financière des opérations qui seront préparées et exécutées durant la période du DSP ; et (v) d'avoir une base au dialogue sur la réforme du système de GFP.

### **II. RESUME ANALYQUE DE L'EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE**

Suivant les dernières évaluations du système de gestion des finances publiques, notamment les exercices PEFA du mois de décembre 2013, et PEMFAR de mars 2012 effectuée par la Banque Mondiale, le dispositif de gestion des finances publiques du Gabon a enregistré quelques performances positives globalement au niveau du Budget : (i) Processus participatif dans la préparation du budget ; (ii) Budgétisation par objectif de programme (BOP) mis en vigueur depuis 2014, ; (iii) Introduction du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) axé sur les politiques nationales ; (iv) La mise en place d'un compte unique du trésor (CUT) ; et (v) La transparence du budget.

Pour répondre à l'obsolescence du cadre juridique régissant les finances publiques, et être en conformité avec les directives d'harmonisation des finances publiques de la CEMAC, le Gabon a entrepris depuis 2008 une série de réformes budgétaires et comptables dont : (i) la mise en place en 2010 de la Cellule de la Réforme Comptable ; (ii) la promulgation de la loi organique n°31/2010 du 21 octobre 2010 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB) ; et (iii) la création du Conseil Supérieur de la Comptabilité en 2010. Le 1<sup>er</sup> janvier 2015 la LOLFEB est mise

en vigueur et le 21 mai 2015, une nouvelle loi organique n°020/2014 est promulgué abrogeant certaines dispositions de la précédente loi organique de 2010. Ces réformes visent entre autre à : (i) à réformer le cadre de la gestion publique pour une orientation vers les résultats et la recherche de l'efficacité, tout en renforçant la transparence des informations budgétaires et comptables ; (ii) mettre en place une comptabilité patrimoniale fondée sur le principe de la constatation des droits et obligation de l'État et (iii) aboutir à l'horizon 2022 à la production d'un compte général de l'État (CGE) comprenant la balance générale des compte de l'année et les états financiers. La Direction générale du budget a également élaboré un plan de normalisation et de stabilisation budgétaires (PNSB) portant sur la période 2104-2020 et visant à accélérer ces réformes des finances publiques.

Toutefois ces performances et réformes sont contrastées par des risques fiduciaires qui ont été identifiés sur les systèmes suivants : (i) La crédibilité du budget ; (ii) L'exhaustivité du budget (en dehors des projets financés par les bailleurs de fonds, plus de 10% des dépenses budgétaire ne sont pas rapportées dans les dépenses totales) ; (iii) La comptabilité, l'enregistrement de l'information et la production dans les délais de rapports financiers exacts et exhaustifs (absence d'une fonction centralisatrice des comptabilités et une discontinuité, voire obsolescence des circuits et procédures d'exécution budgétaire et comptable du Trésor et du budget) ; (iv) Le contrôle interne et externe (absence de rapport de vérification interne axée sur le suivi des systèmes et absence de système de suivi des recommandations, d'importants retard (quinze mois) dans la transmission à la Cour des comptes des états financiers).

On note également deux facteurs qui entravent à l'efficacité du système de gestion des finances publiques du Gabon : (i) une discontinuité de la chaîne de la dépense publique à travers l'intégration incomplète des systèmes comptable et budgétaire empêchant le rapprochement en temps réel des opérations ; et (ii) Le recours à des agences spécialisées et des procédures exceptionnelles pour contourner la lenteur des procédures traditionnelles de la chaîne.

**Aussi, en dépit de ces performances notables réalisées par le Gabon dans la gestion des finances publiques, le risque fiduciaire dans son ensemble, demeure substantiel.**

### Annexe 15: Note sur les Paramètres financiers du Gabon

Nature de la dépense	Paramètre	Observations/Explications
Partage des coûts : Limite sur la proportion du coût d'un projet individuel que la Banque peut supporter	Un seuil limite de 85%	La mobilisation des fonds de contrepartie sera encouragée comme un moyen d'appropriation et d'engagement du gouvernement en faveur des projets de la Banque. Le principe de base sera une participation du gouvernement à hauteur d'un minimum de 15% dans la plupart des cas. Cette participation sera examinée au cas par cas lors de l'évaluation des projets.
Charges récurrentes : Limite applicable au montant global des charges récurrentes que la Banque pourrait supporter	Un seuil limite de 100 % retenu suivant les cas	La prise en compte de ces charges dépendra de l'évolution prévisible de la situation budgétaire et de la soutenabilité de la dette du Gabon qui détermineront sa capacité à assurer un financement continu de ces charges. Elles seront financées par la Banque pour autant qu'il soit établi qu'elles font partie intégrante du projet et qu'elles sont nécessaires pour la réalisation des objectifs de développement du projet. Les services concernés de la Banque calculeront les montants estimatifs des charges récurrentes et indiqueront au cas par cas les voies et moyens d'en assurer durablement le financement.
Coûts en monnaie locales: Les conditions suivantes pour le financement de ce type de dépenses sont-elles remplies : (i) les besoins de financement du programme du pays excède les ressources propres du secteur public et le niveau prévu des emprunts extérieurs et ; (ii) le financement des seules dépenses en devises n'est pas suffisant pour mettre efficacement en œuvre le projet considéré	Oui	Etant donné que les deux conditions sont généralement remplies, les coûts en monnaie locale seront éligibles au financement de la Banque au Gabon. La détermination des proportions nécessaires à financer par la Banque pour atteindre les objectifs du projet, restera liée aux considérations d'ordre macroéconomiques (situation financière du pays) ainsi qu'à la nature du projet lui-même.
Taxes et droits	Non	Prenant en compte le contexte du pays et sa capacité de financement, le principe selon lequel les projets financés par le Groupe de la Banque sont exonérés des taxes et droits de douanes demeure la règle.